

INFORMATIONS, FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

AU 31 DÉCEMBRE 2012

2012



www.legrand.com

LEGRAND

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2012

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires

Legrand

Société anonyme

128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
87000 Limoges

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Legrand, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société présente à l'actif de son bilan consolidé des *goodwill* pour un montant de 2.455,2 millions d'euros et des immobilisations incorporelles pour un montant de 1.823,5 millions d'euros enregistrés notamment à l'occasion de l'acquisition de Legrand France en 2002 et des acquisitions de filiales réalisées depuis 2005. Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des *goodwill* et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2.6 et 2.7 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 4 et 5 aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

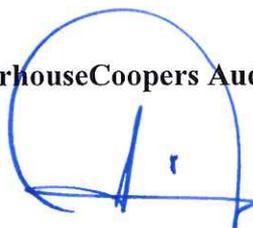
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 13 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

A blue ink signature consisting of a large, stylized 'G' followed by 'Morin'.

Gérard Morin

Deloitte & Associés

A blue ink signature consisting of a series of connected loops.

Jean-Marc Lumet

LEGRAND
COMPTES CONSOLIDES
31 décembre 2012

Sommaire

Compte de résultat consolidé	2
Bilan consolidé	3
Tableau des flux de trésorerie consolidés	5
Tableau de l'évolution des capitaux propres	6
Notes annexes	7

Compte de résultat consolidé

	Legrand	
	Période de 12 mois	
	close le 31 décembre	
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires (Note 2.11)	4.466,7	4.250,1
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(2.157,8)	(2.028,0)
Frais administratifs et commerciaux	(1.197,1)	(1.137,4)
Frais de recherche et développement	(197,0)	(201,6)
Autres produits (charges) opérationnels (Note 19.2)	(66,8)	(70,8)
Résultat opérationnel (Note 19)	848,0	812,3
Charges financières (Note 20.2)	(102,5)	(97,2)
Produits financiers (Note 20.2)	20,8	15,0
Gains (pertes) de change (Note 20.1)	(11,7)	10,6
Charges financières nettes	(93,4)	(71,6)
Résultat avant impôts	754,6	740,7
Impôts sur les résultats (Note 21)	(247,6)	(261,4)
Résultat net de l'exercice	507,0	479,3
Résultat net revenant à :		
– Legrand	505,6	478,6
– Intérêts minoritaires	1,4	0,7
Résultat net par action (euros) (Notes 2.18 et 12.2)	1,920	1,822
Résultat net dilué par action (euros) (Notes 2.18 et 12.2)	1,901	1,762

Etat du résultat global de la période

	Période de 12 mois	
	close le 31 décembre	
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Résultat net de la période	507,0	479,3
<i>Eléments du résultat global appelés à un reclassement ultérieur dans la section résultat net</i>		
Réserves de conversion (Notes 2.3 et 14.2)	(35,9)	(39,4)
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres	(0,8)	3,3
<i>Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans la section résultat net</i>		
Ecarts actuariels (Notes 2.16 et 17)	(23,8)	(9,3)
Impôts différés sur écarts actuariels	7,2	2,8
Résultat global de la période	453,7	436,7

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Bilan consolidé

	Legrand	
	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (Notes 2.4 et 11)	494,3	488,3
Créances impôt courant ou exigible	54,2	15,0
Créances clients et comptes rattachés (Notes 2.5 et 9)	490,6	534,9
Autres créances (Note 10)	140,5	141,9
Stocks (Notes 2.9 et 8)	599,8	601,0
Autres actifs financiers courants (Note 23)	0,0	0,2
Total Actifs courants	1.779,4	1.781,3
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (Notes 2.6 et 4)	1.823,5	1.767,4
Goodwill (Notes 2.7 et 5)	2.455,2	2.403,5
Immobilisations corporelles (Notes 2.8 et 6)	576,6	605,9
Autres titres immobilisés (Note 7)	0,7	0,9
Impôts différés (Notes 2.10 et 21)	93,8	91,9
Autres actifs non courants	2,3	4,6
Total Actifs non courants	4.952,1	4.874,2
Total Actif	6.731,5	6.655,5

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

	Legrand	
	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts courants (Notes 2.19 et 15.2)	80,1	218,0
Dettes d'impôt courant ou exigible	16,6	31,3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	440,7	435,0
Provisions courantes (Note 16)	108,0	107,3
Autres passifs courants (Note 18)	478,5	483,9
Autres passifs financiers courants (Note 23)	0,5	2,0
Total Passifs courants	1.124,4	1.277,5
Passifs non courants		
Impôts différés (Notes 2.10 et 21)	648,8	644,2
Provisions non courantes (Note 16)	104,9	96,3
Autres passifs non courants	0,5	0,5
Avantages au personnel (Notes 2.16 et 17)	165,6	148,7
Emprunts non courants (Notes 2.19 et 15.1)	1.496,7	1.539,1
Total Passifs non courants	2.416,5	2.428,8
Capitaux propres		
Capital social (Note 12)	1.057,5	1.053,6
Réserves (Note 14.1)	2.335,9	2.064,3
Réserves de conversion (Note 14.2)	(208,3)	(172,1)
Capitaux propres revenant au Groupe	3.185,1	2.945,8
Intérêts minoritaires	5,5	3,4
Total Capitaux propres	3.190,6	2.949,2
Total Passif	6.731,5	6.655,5

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	Legrand	
	Période de 12 mois close	
	le 31 décembre	
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Résultat net de l'exercice	507,0	479,3
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
– Amortissement des immobilisations corporelles (Note 19.1)	105,2	111,0
– Amortissement des immobilisations incorporelles (Note 19.1)	36,9	40,6
– Amortissement des frais de développement (Note 19.1)	24,2	30,3
– Amortissement des charges financières	2,2	1,0
– Perte de valeur du goodwill (Notes 5 et 19.2)	0,0	15,9
– Variation des impôts différés	10,8	7,4
– Variation des autres actifs et passifs non courants (Notes 16 et 17)	32,2	38,0
– Perte (gain) de change	8,8	(7,3)
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	0,7	0,6
– (Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	(2,5)	(2,4)
Variation des autres actifs et passifs opérationnels :		
– Stocks (Note 8)	15,8	(33,3)
– Créances clients et comptes rattachés (Note 9)	65,0	(20,6)
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(1,3)	(8,2)
– Autres actifs et passifs opérationnels	(65,8)	(6,1)
Flux de trésorerie des opérations courantes	739,2	646,2
– Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	8,4	13,5
– Investissements (Notes 4 et 6)	(92,5)	(107,1)
– Frais de développement capitalisés	(28,1)	(29,9)
– Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	(0,2)	0,6
– Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (Note 3) et investissements en participations non consolidées	(196,0)	(342,4)
Flux de trésorerie des investissements	(308,4)	(465,3)
– Augmentation de capital et prime d'émission (Note 12)	21,9	2,7
– Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 12)	(6,9)	0,7
– Dividendes payés par Legrand*	(245,0)	(231,4)
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	(1,3)	0,0
– Nouveaux emprunts & utilisation de lignes de crédit (Note 15)	414,6	433,4
– Remboursement d'emprunts (Note 15)	(514,9)	(96,2)
– Frais d'émission de la dette	(3,6)	(7,1)
– Cession (acquisition) de valeurs mobilières de placement	0,0	0,0
– Augmentation (diminution) des concours bancaires courants	(82,9)	(25,9)
Flux de trésorerie des opérations financières	(418,1)	76,2
Effet net des conversions sur la trésorerie	(6,7)	(1,1)
Variation nette de la trésorerie	6,0	256,0
Trésorerie en début d'exercice	488,3	232,3
Trésorerie à la clôture de l'exercice (Note 11)	494,3	488,3
Détail de certains éléments :		
– cash flow libre (Note 25)	627,0	522,7
– intérêts payés au cours de l'exercice	67,1	60,3
– impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	268,2	228,9

* se référer au tableau de variation des capitaux propres consolidés

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Tableau de variation des capitaux propres

	Capitaux propres revenant à Legrand				Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	TOTAL		
<i>(en millions d'euros)</i>						
Au 31 décembre 2010	1.052,6	1.810,7	(132,7)	2.730,6	5,4	2.736,0
Résultat net de la période		478,6		478,6	0,7	479,3
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(3,2)	(39,4)	(42,6)	0,0	(42,6)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>475,4</i>	<i>(39,4)</i>	<i>436,0</i>	<i>0,7</i>	<i>436,7</i>
Dividendes versés		(231,4)		(231,4)		(231,4)
Augmentation de capital et prime d'émission	1,0	1,7		2,7		2,7
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		0,7		0,7		0,7
Variation de périmètre		(24,2)		(24,2)	(2,7)	(26,9)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(1,1)		(1,1)		(1,1)
Options de souscription d'actions		32,5		32,5		32,5
Au 31 décembre 2011	1.053,6	2.064,3	(172,1)	2.945,8	3,4	2.949,2
Résultat net de la période		505,6		505,6	1,4	507,0
Produits (charges) nets comptabilisés directement en capitaux propres		(17,4)	(36,2)	(53,6)	0,3	(53,3)
<i>Produits (charges) nets comptabilisés de la période</i>		<i>488,2</i>	<i>(36,2)</i>	<i>452,0</i>	<i>1,7</i>	<i>453,7</i>
Dividendes versés		(245,0)		(245,0)	(1,3)	(246,3)
Augmentation de capital et prime d'émission (Note 12)	3,9	18,0		21,9		21,9
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (Note 12)		(6,9)		(6,9)		(6,9)
Variation de périmètre*		(12,2)		(12,2)	1,7	(10,5)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,5)		(0,5)		(0,5)
Options de souscription d'actions (Note 13.1)		30,0		30,0		30,0
Au 31 décembre 2012	1.057,5	2.335,9	(208,3)	3.185,1	5,5	3.190,6

*Les variations de périmètre correspondent principalement aux augmentations des pourcentages d'intérêt par complément d'acquisition.

Les Notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Sommaire détaillé des notes annexes

Note 1 - Informations générales	8
Note 2 - Principes comptables	8
Note 3 – Evolution du périmètre de consolidation	24
Note 4 - Immobilisations incorporelles (Note 2.6)	25
Note 5 - Goodwill (Note 2.7)	27
Note 6 - Immobilisations corporelles (Note 2.8)	30
Note 7 - Autres titres immobilisés	33
Note 8 - Stocks (Note 2.9)	33
Note 9 - Créances clients et comptes rattachés (Note 2.5)	34
Note 10 - Autres créances	35
Note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 2.4)	35
Note 12 - Capital social et résultat net par action (Note 2.18)	35
Note 13 - Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions de performance, participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires (Note 2.14)	38
Note 14 - Réserves et réserves de conversion	40
Note 15 - Emprunts non courants et courants (Note 2.19)	41
Note 16 - Provisions	45
Note 17 - Avantages au personnel (Note 2.16)	46
Note 18 - Autres passifs courants	50
Note 19 - Analyse de certains frais	50
Note 20 - Charges financières nettes	51
Note 21 - Impôts sur les résultats (Note 2.10)	52
Note 22 - Engagements hors bilan et passifs éventuels	54
Note 23 - Instruments financiers et gestion des risques financiers	55
Note 24 - Informations relatives aux parties liées	63
Note 25 - Informations par segments géographiques (Note 2.17)	66
Note 26 - Informations trimestrielles – non auditées	68
Note 27 – Liste des sociétés consolidées	71
Note 28 - Événements postérieurs à la clôture	72

Note 1 - Informations générales

Legrand (la « Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans plus de 70 pays et vend ses produits dans près de 180 pays. Ses marchés sont la France, l'Italie, les États-Unis, le Reste de l'Europe et le Reste du monde, ces deux derniers marchés représentant 50% de l'activité totale avec un poids des nouvelles économies en constante progression pour atteindre 38% du chiffre d'affaires en 2012.

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 87000 Limoges (France).

Le 05 avril 2012, le document de référence au titre de l'exercice 2011 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.12-0291 et a été actualisé le 11 mai 2012 sous le numéro D.12-0291-A01.

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 13 février 2013 par le Conseil d'administration.

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

Note 2 - Principes comptables

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis pour la période de douze mois close le 31 décembre 2012, conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et aux interprétations de l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire ou par anticipation au 31 décembre 2012.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2012 est disponible à la rubrique Normes et Interprétations IAS/IFRS, SIC et IFRIC adoptées par la Commission sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables au Groupe. Les domaines complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en Note 2.21.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

2.1 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations

2.1.1 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire en 2012, sans incidence sur les états financiers du Groupe

Amendements IFRS 7 – Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers

En octobre 2010, l'IASB a publié des amendements à IFRS 7 – Instruments financiers : informations à fournir, intitulés « Informations à fournir – Transferts d'actifs financiers ». Ces amendements permettront à des utilisateurs d'états financiers d'améliorer leur compréhension d'opérations de transfert d'actifs financiers et imposent également de fournir des informations complémentaires si un montant disproportionné d'opérations de transfert est réalisé aux alentours de la fin de période de reporting.

Ces amendements sont applicables au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011.

2.1.2 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations appliqués par le Groupe par anticipation en 2012

Le Groupe a appliqué par anticipation les amendements IAS1 portant sur la présentation des « autres éléments du résultat global ». Ces amendements exigent des sous-totaux distincts des éléments composant les « autres éléments du résultat global » qui sont appelés à un reclassement ultérieur dans la section « résultat net » de l'état de résultat et de ceux qui ne peuvent être recyclés en résultat net et que les impôts relatifs aux éléments présentés avant impôts soient présentés de manière séparée pour chacun des deux groupes d'éléments composant l'état des « autres éléments du résultat global ».

2.1.3 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne

Amendements IAS 19 – Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié les amendements portant sur la comptabilisation des régimes à prestations définies développée dans la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Ces amendements portent notamment sur l'abandon de la méthode du corridor, la comptabilisation immédiate de l'intégralité des coûts des services passés et l'utilisation d'un taux d'intérêt unique (taux du marché des obligations de sociétés de haute qualité) pour le calcul de la composante d'intérêts nets des dépenses de retraite.

Cette nouvelle norme est applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Amendements IAS 12 – Impôts sur le résultat

En décembre 2010, l'IASB a publié des amendements à IAS 12 – Impôts sur le résultat, intitulés « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents ». Ces nouvelles dispositions introduisent une présomption selon laquelle l'actif est recouvré entièrement par la vente, à moins que l'entité puisse apporter la preuve que le recouvrement se produira d'une autre façon.

Ces amendements sont applicables au titre des exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2013.

Normes finales – Consolidation, Accords conjoints et Informations à fournir

En mai 2011, l'IASB a publié les Normes finales – Etats financiers consolidés (IFRS 10), Accords conjoints (IFRS 11), Informations à fournir sur les participations dans les autres entités (IFRS 12) ainsi que les amendements apportés en conséquence à IAS 27 nouvellement intitulé « Etats financiers individuels » et à IAS 28 nouvellement intitulé « Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises ».

IFRS 10 « Etats financiers consolidés » introduit un modèle unique de consolidation pour toutes les entités basé sur la notion de contrôle, sans égard à la nature de l'entité.

La nouvelle norme IFRS 11 « Accords conjoints » introduit de nouvelles exigences pour les accords conjoints, avec notamment l'application de la méthode de la mise en équivalence aux coentreprises (joint-ventures).

La nouvelle norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées.

IAS 27 et IAS 28 sont modifiées pour être conformes aux modifications apportées suite à la publication d'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

Ces nouvelles normes sont applicables au titre des exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2014.

IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié un guide d'évaluation de la juste valeur comprenant les informations à fournir en notes aux états financiers. L'objectif de ce guide est de fournir dans un document unique les règles applicables à l'ensemble des évaluations à la juste valeur requises par les IAS/IFRS.

Cette nouvelle norme est applicable au titre des exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2013.

Amendements IAS 32 – Instruments financiers : Présentation
Compléments IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB a publié des amendements à IAS 32 « Instruments financiers : Présentation » qui clarifient les règles de compensation ainsi que des dispositions complémentaires sur les informations à fournir dans l'IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir ».

Les amendements à IAS 32 doivent être appliqués rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

Les modifications à IFRS 7 doivent être appliquées rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union Européenne

IFRS 9 – Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 – Instruments financiers qui vise à remplacer IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Cette norme retient une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant les différentes règles d'IAS 39. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers. IFRS 9 prescrit également une seule méthode de dépréciation, remplaçant les différentes méthodes définies par IAS 39.

En octobre 2010, l'IASB a publié des compléments à la norme IFRS 9 – Instruments financiers relatifs à la comptabilisation des passifs financiers. Les modifications portent sur le classement et l'évaluation des passifs financiers : les émetteurs, qui choisissent d'évaluer leurs dettes à la juste valeur, devront comptabiliser les variations de juste valeur liées aux variations de leur propre risque de crédit, dans les autres éléments du résultat global au sein de l'état de la performance plutôt qu'au compte de résultat.

Cette norme ainsi que les nouvelles dispositions entrent en vigueur au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, une application anticipée n'étant pas possible en l'absence d'approbation par l'Union Européenne.

Incidences des normes adoptées par l'Union Européenne non encore en vigueur

Les normes IFRS publiées non encore en vigueur ont été analysées, afin d'en déterminer les impacts attendus pour les comptes consolidés du Groupe. Au 31 décembre 2012, ces normes portent notamment sur la consolidation (IFRS 10-11-12), la juste valeur (IFRS 13) et les avantages du personnel (IAS 19 révisée).

Aucun impact majeur pour le Groupe n'est attendu des normes sur la consolidation et la juste valeur.

La norme IAS 19 révisée, dont l'application sera obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013, va impacter en particulier deux des éléments déterminant la valeur des provisions relatives aux avantages postérieurs à l'emploi, à savoir :

- les coûts des services passés : les coûts au titre des modifications de régimes ne seront plus amortis sur plusieurs exercices mais seront comptabilisés en une fois (sur les exercices où auront lieu les modifications). Tous les coûts des services passés non amortis au 1er janvier 2013 seront imputés en une seule fois en moins des capitaux propres et viendront augmenter les provisions constituées au titre de ces régimes pour leur montant net d'impôt. L'application anticipée de la norme IAS 19 révisée au 31 décembre 2012 se serait ainsi traduite par une diminution des capitaux propres et une augmentation des provisions nette d'impôt de 5,8 millions d'euros ;

- le rendement attendu des actifs de couverture : les taux de rendement des actifs mis en place pour couvrir les régimes seront alignés sur les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actuelle des provisions constituées au titre de ces régimes. L'application anticipée de la norme IAS 19 révisée au 31 décembre 2012 se serait ainsi traduite sur l'exercice par une diminution des produits financiers d'environ 1,5 million d'euros partiellement compensée à hauteur de 0,8 million d'euros par l'absence de coûts des services passés à amortir en compte de résultat, et une diminution de la charge d'impôt de 0,2 million d'euros.

2.2 Principes de Consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe, celui-ci dirigeant leurs politiques financières et opérationnelles. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les sociétés mises en équivalence sont toutes les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable mais sans en avoir le contrôle, une situation qui se produit généralement lorsque la participation représente entre 20 et 50 % des droits de vote. Ces participations sont comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence et sont initialement constatées au coût d'acquisition.

2.3 Conversion des opérations en devises

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base du taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains ou pertes de change résultant du règlement de ces opérations et de la conversion aux taux de change à la clôture des comptes des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont constatés au compte de résultat sous la rubrique « gains (pertes) de change ».

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à la cession complète de ces sociétés.

Une créance à recevoir ou une dette à payer d'une ou à une entité étrangère du Groupe, dont le règlement n'est ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, constitue en substance une part de l'investissement net de cette entité. De ce fait, conformément à IAS 21, les écarts de change relatifs à cette créance ou cette dette sont enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres.

2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à court terme et de tous les autres actifs financiers dont l'échéance initiale n'excède pas trois mois. Ces actifs financiers, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les valeurs mobilières de placement ne sont pas considérées comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les découverts bancaires sont considérés comme une activité de financement et sont inclus à ce titre dans les emprunts courants.

2.5 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont constatés à leur juste valeur. Une dépréciation des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée au vu de tout élément objectif indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus conformément aux conditions d'origine des créances clients et comptes rattachés.

2.6 Immobilisations incorporelles

2.6.1 Marques

Les marques qui ont une durée de vie définie sont amorties :

- sur 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe ;
- sur 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques sont classées dans les actifs à durée d'utilité indéfinie lorsque, de l'avis de la Direction, elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de leur durée d'utilisation est faite régulièrement et peut amener à reclasser les marques à durée d'utilité indéfinie en marques à durée d'utilité définie.

Les marques à durée d'utilité indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

2.6.2 Frais de développement

Les coûts liés aux principaux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés) sont comptabilisés comme des immobilisations incorporelles lorsqu'il est probable, compte tenu de la faisabilité technique, commerciale et technologique du projet, que celui-ci aura une issue positive, et que lesdits coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts de développement sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans.

Les autres frais de développement qui ne répondent pas aux critères de capitalisation sont comptabilisés en frais de recherche et développement de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.6.3 Dépréciation

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciation d'actifs, lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité.

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession.

Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée).

Les marques à durée d'utilité indéfinie font l'objet, de manière individuelle, d'un test de dépréciation annuel selon une méthodologie équivalente à celle utilisée pour les goodwill (Note 2.7.2).

2.7 Goodwill

2.7.1 Regroupements d'entreprises

Conformément aux normes IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises et IAS 27 révisée – Etats financiers consolidés et individuels :

- les variations de pourcentage d'intérêt dans une société contrôlée sont comptabilisées directement en capitaux propres sans constatation d'un goodwill complémentaire.
- les coûts d'acquisition déterminés à la date de prise de contrôle représentent la juste valeur des entités acquises. A ce titre, ils n'incluent pas les charges et frais externes relatifs à l'acquisition mais intègrent les compléments de prix évalués à leur juste valeur.
- pour chaque regroupement d'entreprises, le Groupe décide d'utiliser :
 - i. soit la méthode du goodwill complet qui est la différence entre, d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et la juste valeur des intérêts minoritaires, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition,
 - ii. soit la méthode du goodwill partiel qui est la différence entre, d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la base de leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

2.7.2 Tests de perte de valeur

Les goodwill font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de perte de valeur, chaque goodwill est alloué à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou à un groupe d'UGT, qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi. Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des goodwill correspond aux pays ou à un groupe de pays, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de marchés homogènes ou d'une zone économique disposant d'une direction commune.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT y compris le goodwill et leur valeur recouvrable, celle-ci étant la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité, conformément à la norme IAS 36, est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de trois à cinq ans avec détermination d'une valeur terminale calculée à partir de l'actualisation des données de la dernière année. Ces flux sont normalement issus des plans à moyen terme les plus récents approuvés par le Groupe. Au-delà de cette période, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance stable pour les années ultérieures.

Le Groupe détermine ses taux d'actualisation selon le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les calculs sont réalisés par pays, sur la base des données de marché observées et des évaluations d'organismes spécialisés (données moyennes sur les 3 dernières années). Le coût de la dette utilisé dans les calculs est le même pour tous les pays (égal au coût de la dette du Groupe).

La juste valeur (diminuée du coût de cession) est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente (diminuée du coût de cession) lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée. Conformément à la norme IAS 36, une perte de valeur comptabilisée ne peut jamais faire l'objet d'une reprise.

2.8 Immobilisations corporelles

Les terrains, les constructions, le matériel et l'outillage ainsi que les autres immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement, transférant au Groupe la majorité des risques et avantages liés à ces actifs, sont capitalisés sur la base de la valeur actualisée du loyer minimal et sont amortis sur la période la plus courte entre la durée du contrat de location ou la durée d'utilité déterminée suivant les règles en vigueur dans le Groupe (cf ci-après).

Les actifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité respective; les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Constructions légères.....	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel.....	8 à 10 ans
Outillage.....	5 ans
Matériel et mobilier de bureau.....	5 à 10 ans

Il est tenu compte de la valeur résiduelle dans le montant amortissable, quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes.

Les actifs détenus en vue d'une cession sont comptabilisés sur la base du montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur (diminuée du coût de cession).

2.9 Stocks

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition ou le coût de production, et la valeur réalisable nette. Le coût d'acquisition est principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). Le coût de production des produits finis et des encours comprend les matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production afférents (sur la base d'une capacité opérationnelle normale). Il exclut les coûts de financement. La valeur réalisable nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

2.10 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée et selon la méthode bilantielle. Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif, d'après les taux d'impôts adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale et si cette autorité fiscale le permet.

2.11 Constatation du chiffre d'affaires

Les produits de cession de biens sont constatés lorsque toutes les conditions suivantes ont été remplies : (i) les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur, (ii) il n'y a plus participation à la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif des biens cédés, (iii) le montant des produits peut être mesuré de manière fiable, (iv) le bénéfice d'avantages économiques liés à la transaction est probable, (v) les coûts encourus ou devant être encourus au titre de la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Pour le Groupe, ce principe se traduit par la constatation des produits lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client soit, généralement, à l'expédition.

Par ailleurs, le Groupe propose certaines promotions à ses clients, consistant principalement en ristournes sur volumes et en remises pour paiement rapide. Les ristournes sur volumes portent généralement sur des contrats couvrant des périodes de trois, six et douze mois, mais rarement supérieures à un an. Sur la base des réalisations de la période en cours, le Groupe impute chaque mois les ristournes estimées aux transactions sous-jacentes conduisant à l'application de ces ristournes. Ces ristournes et remises sont généralement déduites des créances dues par les clients et viennent en diminution du chiffre d'affaires.

2.12 Evaluation des instruments financiers

2.12.1 Hiérarchisation des instruments financiers

Conformément à la norme IFRS 7 amendée, les instruments financiers sont classés en trois catégories hiérarchisées en fonction des techniques de valorisation suivantes :

- Niveau 1 : référence directe à une cotation sur un marché actif,
- Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables,
- Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

2.12.2 Valorisation des instruments financiers

La valeur comptable de la trésorerie, des dépôts à court terme, des créances clients, des dettes fournisseurs, des charges à payer et des emprunts courants est proche de leur juste valeur en raison de l'échéance courte de ces instruments. En ce qui concerne les placements à court terme, qui se composent de valeurs mobilières de placement, la juste valeur est déterminée en fonction du prix du marché de ces titres. La juste valeur des emprunts non courants est basée sur les taux d'intérêt actuellement pratiqués pour les émissions de dettes assorties de conditions et d'échéances comparables. La juste valeur des contrats de swap de taux d'intérêt est le montant estimatif que la contrepartie recevrait ou paierait pour résilier le contrat, elle est égale à la valeur actuelle des futurs cash-flows estimatifs.

2.12.3 Instruments financiers non dérivés qualifiés d'instruments de couverture

Conformément à la norme IAS 39, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture.

Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considéré comme efficace doit, en application de la norme IAS 39.102, être comptabilisée en capitaux propres.

2.12.4 Instruments dérivés

La politique du Groupe est de s'abstenir de réaliser des opérations à caractère spéculatif sur les instruments financiers, les opérations conclues sur ce type d'instruments sont donc exclusivement dédiées à la gestion et à la couverture des risques de change ou de taux, et de fluctuation des cours des matières premières. Le Groupe conclut de ce fait périodiquement des contrats de type swap, cap, option et contrats à terme, en fonction de la nature des risques à couvrir.

Méthode de comptabilisation des produits dérivés

Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de la conclusion du contrat, celle-ci étant ensuite réévaluée régulièrement. Le mode de comptabilisation des pertes ou gains qui en résultent diffère selon que le dérivé est ou n'est pas désigné comme un instrument de couverture et dépend, s'il s'agit d'une couverture, de la nature de l'élément couvert.

Put sur intérêts minoritaires

Dans le cas particulier des puts sur intérêts minoritaires sans transfert des risques et avantages, l'obligation contractuelle de racheter ces instruments de capitaux propres (telle que constitue la vente d'un put sur intérêts minoritaires) donne lieu à la comptabilisation d'une dette en application de la norme IAS 32. La contrepartie de cette dette est constatée en capitaux propres.

Le Groupe constate en capitaux propres les variations ultérieures de la dette relative à ces puts.

Autres instruments dérivés

Concernant les autres instruments dérivés, le Groupe pratique une analyse en substance et comptabilise les variations de la juste valeur en accord avec IAS 39.

La juste valeur des divers instruments dérivés utilisés aux fins de couverture est indiquée à la Note 23.

2.13 Responsabilités environnementales et responsabilité produits

Conformément à la norme IAS 37, le Groupe comptabilise les pertes et les passifs relatifs aux responsabilités environnementales et à la responsabilité produits. Par conséquent, le Groupe constate une perte dès lors qu'il dispose d'informations indiquant qu'une perte est probable et raisonnablement estimable. Lorsqu'une perte n'est ni probable ni raisonnablement estimable tout en restant possible, le Groupe fait état de ce passif éventuel dans les Notes annexes à ses états financiers consolidés.

En ce qui concerne les passifs environnementaux, le Groupe estime les pertes au cas par cas et réalise la meilleure estimation possible à partir des informations dont il dispose.

En ce qui concerne la responsabilité produits, le Groupe estime les pertes sur la base des faits et circonstances actuels, de l'expérience acquise dans des affaires similaires, du nombre de plaintes et du coût anticipé de la gestion, des frais d'avocat et, dans certains cas, des montants à verser au titre du règlement de ces affaires.

Dans le cadre de l'application de l'interprétation IFRIC 6 – Passif relatif au coût de l'élimination des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers, le Groupe s'assure de la gestion des déchets au titre de la Directive de l'Union Européenne sur les déchets d'équipements électriques et électroniques en cotisant à des éco-organismes.

2.14 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe a mis en place des plans de rémunération fondés sur des actions, réglés en instruments de capitaux propres.

Lors de l'octroi d'options ou d'actions de performance, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

La charge comptabilisée en contrepartie d'un compte de capitaux propres est ajustée, à chaque date de clôture (pendant la période d'acquisition des droits), pour tenir compte de l'évolution du nombre d'actions et/ou options que l'on s'attend à remettre in fine aux salariés.

2.15 Transferts et utilisation des actifs financiers

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsqu'il n'attend plus de flux de trésorerie futurs de ceux-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont attachés.

2.16 Avantages au personnel

2.16.1 Obligations au titre des prestations de retraite

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues.

Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération.

Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan, ajustée des coûts des services passés non reconnus et diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés sont comptabilisés en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le Groupe applique la méthode optionnelle qui consiste à comptabiliser l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres (IAS 19.93A s. révisée).

Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

2.16.2 Autres obligations au titre de prestations postérieures à l'emploi

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans la société et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal.

Les avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

2.17 Informations sectorielles

La gestion du Groupe est basée sur une organisation par pays regroupés en segments géographiques pour les besoins du reporting consolidé. Ces segments géographiques correspondent aux régions d'origine de facturation et sont la France, l'Italie, le Reste de l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, et le Reste du Monde.

2.18 Résultat net par action et résultat net dilué par action

Le résultat par action est calculé conformément à la norme IAS 33 « Résultat par action ».

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé, selon la méthode du rachat d'actions, en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période et ne tient pas compte des actions auto-détenues.

2.19 Emprunts courants et non courants

Les emprunts courants et non courants sont principalement constitués d'emprunts obligataires et de dettes financières auprès d'établissements de crédit. Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

2.20 Coûts d'emprunt

Conformément aux dispositions de la norme IAS 23 amendée, les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié sont incorporés dans le coût de cet actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu.

Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.21 Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

2.21.1 Perte de valeur des goodwill et dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de dépréciation des autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie et un test de perte de valeur des goodwill, conformément aux principes comptables énoncés aux Notes 2.6 et 2.7. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties sur leur durée d'utilité et font également l'objet de tests de dépréciation quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

L'appréciation de l'existence d'indicateurs de perte de valeur ou de dépréciation repose sur des facteurs juridiques, sur les conditions de marché et sur la performance opérationnelle des activités acquises. Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence de dépréciations ou de pertes de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

La comptabilisation des goodwill et autres actifs incorporels fait appel au jugement de la Direction sur plusieurs points décisifs, notamment pour :

- déterminer les actifs incorporels qui ont une durée d'utilité indéfinie et ne doivent donc pas être amortis ;
- repérer les événements ou changements de situation pouvant indiquer qu'il y a eu perte de valeur ou dépréciation ;
- affecter les goodwill aux unités génératrices de trésorerie ;
- calculer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie dans le cadre des tests de perte de valeur des goodwill ;
- estimer les futurs flux de trésorerie actualisés pour les tests périodiques de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie ; et
- déterminer la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie aux fins des tests de dépréciation.

La valeur recouvrable de l'actif concerné correspond à sa valeur sur un marché actif ou, à défaut, à la valeur actuelle des flux de trésorerie provenant des opérations courantes diminuée des investissements. Le calcul de la valeur recouvrable repose sur un nombre d'hypothèses et d'estimations soumis aux aléas de l'environnement économique du Groupe. Une autre estimation faisant appel à des hypothèses différentes, tout en restant raisonnables, pourrait aboutir à de tout autres résultats.

2.21.2 Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer l'impôt sur les bénéfices dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des impôts différés actifs car il est probable qu'il ne pourra pas utiliser une partie de cet actif avant son expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur ses estimations du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel l'actif d'impôt différé sera recouvrable. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations ou si le Groupe révisé ultérieurement ces estimations, il pourra être amené à ajuster la valeur de l'actif reconnue à la clôture.

2.21.3 Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les stocks options, les provisions pour risques et charges, les frais de développement capitalisés ainsi que les ristournes de fin d'année qui pourraient être accordées aux clients.

Note 3 – Evolution du périmètre de consolidation

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis le 1^{er} janvier 2011 est le suivant :

2011	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Electrorack	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Intervox Systèmes		6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Middle Atlantic Products Inc			4 mois de résultat	7 mois de résultat
SMS				5 mois de résultat
Megapower				Au bilan uniquement

2012	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Intervox Systèmes	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Middle Atlantic Products Inc	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
SMS	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Megapower	3 mois de résultat	6 mois de résultat	9 mois de résultat	12 mois de résultat
Aegide		4 mois de résultat	7 mois de résultat	10 mois de résultat
Numeric UPS		Au bilan uniquement	4 mois de résultat	7 mois de résultat
NuVo Technologies				Au bilan uniquement

Les entités consolidées en 2011 et 2012, selon les tableaux ci-dessus, ont contribué au titre de l'exercice 2012 au chiffre d'affaires du Groupe pour 306,7 millions d'euros et au résultat net revenant à Legrand pour 31,9 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe a réalisé les acquisitions suivantes :

- En février, le Groupe a acquis Aegide, leader des armoires Voix Données Images (VDI) pour les datacenters aux Pays Bas et acteur de premier plan de ce marché en Europe. Basé à proximité d'Eindhoven, Aegide emploie 170 personnes,

- En février, le Groupe a annoncé le rachat de Numeric UPS, leader du marché des UPS de petite et moyenne puissance en Inde, et a conclu cette opération en mai (UPS : Uninterruptible Power Supply, Alimentation Statique sans Interruption (onduleur)). Basé dans le sud-est de l'Inde, Numeric UPS dispose de huit sites de production et emploie 2.500 personnes,

- En novembre, le Groupe a acquis NuVo Technologies, spécialiste de la diffusion sonore résidentielle multi pièces (MRA : Multi-Room Audio) aux Etats-Unis. NuVo Technologies dispose d'un réseau de 40 distributeurs et d'environ 1.000 revendeurs aux Etats-Unis.

Au total, le montant des acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) ainsi que des achats d'intérêts minoritaires et des investissements en participations non consolidées s'est élevé à 196,0 millions d'euros au cours de l'exercice 2012 (342,4 millions d'euros au cours de l'exercice 2011).

Par ailleurs, le Groupe a annoncé en juin la signature d'un accord de joint-venture, sous réserve de l'approbation des autorités compétentes, pour 51% des titres de Daneva, le leader brésilien des produits de connexion. Cette opération a été conclue en janvier 2013 et est assortie d'une option de prise de contrôle complète à partir d'avril 2014. Basé à proximité de Sao Paulo, Daneva emploie près de 500 personnes.

Note 4 - Immobilisations incorporelles (Note 2.6)

Les immobilisations incorporelles nettes s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Marques à durée d'utilité indéfinie	1.408,0	1.408,0
Marques à durée d'utilité définie	236,3	191,3
Brevets	5,5	0,0
Autres actifs incorporels	173,7	168,1
	1.823,5	1.767,4

Les marques Legrand et Bticino représentent près de 98% de la valeur totale des marques à durée d'utilité indéfinie.

Les marques s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	1.686,6	1.674,1
- Acquisitions	70,6	7,4
- Ajustements	0,0	2,4
- Cessions	0,0	0,0
- Effet de conversion	(7,9)	2,7
	1.749,3	1.686,6
Amortissements cumulés	(105,0)	(87,3)
A la fin de la période	1.644,3	1.599,3

Les marques à durée de vie indéfinie ont fait l'objet de tests de dépréciation avec un taux d'actualisation avant impôt compris entre 9,9% et 10,3% et un taux de croissance à l'infini compris entre 2,8% et 3,1%.

Pour la période close le 31 décembre 2012, il n'existe pas d'identification de dépréciation comptable des marques à durée de vie indéfinie.

En outre, une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme (évolution défavorable de 50 points de base pour ces deux facteurs) a été menée et ne conduirait pas à la constatation de dépréciation pour les marques à durée de vie indéfinie.

Les brevets s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	576,8	575,1
- Acquisitions	7,0	0,0
- Cessions	0,0	0,0
- Effet de conversion	(1,8)	1,7
	582,0	576,8
Amortissements cumulés	(576,5)	(576,8)
A la fin de la période	5,5	0,0

Les autres actifs incorporels s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Frais de développement capitalisés	232,8	206,2
Logiciels	93,1	98,7
Autres	72,3	69,3
	398,2	374,2
Amortissements cumulés	(224,5)	(206,1)
A la fin de la période	173,7	168,1

Pour l'exercice 2012, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels s'élèvent à 61,1 millions d'euros dont 20,2 millions d'euros d'amortissement des marques et brevets, 24,2 millions d'euros d'amortissement des frais de développement et 16,7 millions d'euros des autres immobilisations incorporelles.

Pour l'exercice 2011, les dotations aux amortissements relatives aux actifs incorporels s'élevaient à 70,9 millions d'euros.

Les dotations prévisionnelles aux amortissements des marques et brevets sur les cinq prochains exercices sont les suivantes :

	Brevets	Marques	Total
	<i>(en millions d'euros)</i>		
2013	0,8	19,2	20,0
2014	0,8	19,2	20,0
2015	0,8	19,2	20,0
2016	0,8	19,2	20,0
2017	0,8	19,2	20,0

Note 5 - Goodwill (Note 2.7)

Les goodwill s'analysent comme suit :

	31 décembre	31 décembre
	2012	2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France	640,5	639,6
Italie	366,8	366,8
Reste de l'Europe	280,2	260,9
USA/Canada	420,8	462,9
Reste du monde	746,9	673,3
	2.455,2	2.403,5

L'affectation géographique des goodwill s'appuie sur la valeur de la société acquise déterminée à la date de la transaction et sur les synergies avec les sociétés existantes.

Dans les zones 'Reste de l'Europe' et 'Reste du monde' aucun goodwill alloué de façon définitive à une UGT (unité génératrice de trésorerie) n'est supérieur à 10% du goodwill total.

Les variations des goodwill s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Au début de la période	2.403,5	2.132,2
- Acquisitions	145,5	317,6
- Ajustements	(65,2)	(16,3)
- Perte de valeur	0,0	(15,9)
- Effet de conversion	(28,6)	(14,1)
A la fin de la période	2.455,2	2.403,5

Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du goodwill.

Aux fins de tests de perte de valeur, un goodwill a été alloué aux divers pays, regroupant les filiales correspondant au niveau le plus bas d'unités génératrices de trésorerie (UGT).

Ces UGT, auxquelles un goodwill a été alloué, font l'objet de tests de perte de valeur chaque année et dans le cas où des événements ou circonstances particulières pourraient entraîner une perte de valeur. Une comparaison est faite entre la valeur comptable des groupes d'actifs correspondants, y compris le goodwill, et la valeur d'utilité des UGT.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus des UGT concernées.

Le goodwill des acquisitions comportant des minoritaires a été valorisé en utilisant la méthode du goodwill partiel (Note 2.7.1).

En conformité avec la norme IAS 36, l'actualisation de la valeur d'utilité a été calculée avec des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie futurs attendus avant impôt.

Pour la période close au 31 décembre 2012, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		640,5	10,5%	2%
Italie		366,8	15,9%	2%
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	280,2	9,4 à 18,7%	2 à 5%
USA/Canada		420,8	10,8%	3%
Reste du monde		746,9	11,8 à 20,9%	2 à 5%
		2.455,2		

Pour la période close le 31 décembre 2012, il n'existe pas d'identification de perte de valeur comptable des goodwill.

En outre, une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation, les taux de croissance à long terme et les taux de marge opérationnelle (évolution défavorable de 50 points de base pour ces trois facteurs) a été menée et ne conduirait pas à la constatation de perte de valeur complémentaire matérielle pour les goodwill.

Pour la période close au 31 décembre 2011, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du goodwill	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		639,6	11,5%	2%
Italie		366,8	13,6%	2%
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	260,9	8,5 à 15,1%	2 à 5%
USA/Canada		462,9	11,1%	3%
Reste du monde		673,3	12 à 20,3%	2 à 5%
		2.403,5		

Pour la période close le 31 décembre 2011, une perte de valeur comptable relative aux goodwill a été comptabilisée pour 15,9 millions d'euros, provenant principalement de l'UGT Espagne.

L'allocation initiale du prix d'acquisition des sociétés acquises n'est pas définitive; en conséquence, les goodwill qui y sont attachés peuvent être ajustés au cours de l'année suivant cette allocation initiale.

Les allocations de prix d'acquisition pour les périodes closes au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011, s'établissent comme suit :

	Période de 12 mois close le	
	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
- Marques	70,6	7,4
- Impôts différés sur Marques	(10,1)	(2,3)
- Brevets	7,0	0,0
- Impôts différés sur Brevets	(2,4)	0,0
- Autres immobilisations incorporelles	4,9	12,9
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	(1,2)	(4,0)
- Goodwill	145,5	317,6

Note 6 - Immobilisations corporelles (Note 2.8)

6.1 Répartition des actifs corporels nets par zone géographique

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysent comme suit au 31 décembre 2012 :

	31 décembre 2012 (en millions d'euros)					
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	19,6	4,6	12,5	2,5	8,8	48,0
Constructions	89,5	63,7	25,9	19,3	26,4	224,8
Matériel et outillage	66,5	60,5	24,9	13,4	61,2	226,5
Immobilisations en cours et autres immobilisations	18,0	6,1	14,0	13,0	26,2	77,3
	193,6	134,9	77,3	48,2	122,6	576,6

Sur la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 5,8 millions d'euros est disponible à la vente. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché et la valeur nette comptable.

Les immobilisations corporelles nettes, incluant les biens loués capitalisés, s'analysent comme suit au 31 décembre 2011 :

	31 décembre 2011 (en millions d'euros)					
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Terrains	19,8	4,6	12,4	2,5	8,9	48,2
Constructions	92,5	66,6	26,3	20,7	26,9	233,0
Matériel et outillage	72,5	68,7	25,2	14,7	64,6	245,7
Immobilisations en cours et autres immobilisations	23,0	6,6	10,4	13,1	25,9	79,0
	207,8	146,5	74,3	51,0	126,3	605,9

6.2 Analyse des variations des immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2012 s'analysent comme suit :

31 décembre 2012 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	19,1	12,5	15,1	8,1	27,1	81,9
Cessions	0,0	(0,1)	(0,7)	(0,4)	(3,7)	(4,9)
Dotations aux amortissements	(33,3)	(23,9)	(16,0)	(9,5)	(22,5)	(105,2)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	0,0	(0,1)	2,2	(0,1)	0,4	2,4
Effet de conversion	0,0	0,0	2,4	(0,9)	(5,0)	(3,5)
	(14,2)	(11,6)	3,0	(2,8)	(3,7)	(29,3)

31 décembre 2012 (en millions d'euros)							
	Acquisitions	Transferts d'immobilisations en cours	Cessions	Dotations aux amortissements	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,0	0,3	0,0	(0,6)	0,2	(0,1)	(0,2)
Constructions	3,5	8,1	(2,3)	(20,6)	3,6	(0,5)	(8,2)
Matériel et outillage	35,1	20,7	(1,0)	(70,8)	(0,9)	(2,3)	(19,2)
Immobilisations en cours et autres immobilisations	43,3	(29,1)	(1,6)	(13,2)	(0,5)	(0,6)	(1,7)
	81,9	0,0	(4,9)	(105,2)	2,4	(3,5)	(29,3)

Les variations des immobilisations sur l'exercice 2011 s'analysaient comme suit :

31 décembre 2011 (en millions d'euros)						
	France	Italie	Reste de l'Europe	USA / Canada	Reste du monde	Total
Acquisitions	23,1	20,2	11,3	6,0	35,3	95,9
Cessions	(0,3)	(7,9)	(0,6)	(0,5)	(1,8)	(11,1)
Dotations aux amortissements	(40,5)	(24,3)	(14,4)	(9,2)	(22,6)	(111,0)
Transferts et changements du périmètre de consolidation	(0,9)	0,7	0,1	14,0	12,3	26,2
Effet de conversion	0,0	0,0	(3,9)	1,3	(4,9)	(7,5)
	(18,6)	(11,3)	(7,5)	11,6	18,3	(7,5)

31 décembre 2011*(en millions d'euros)*

	Acquisitions	Transferts d'immobili- sations en cours	Cessions	Dotations aux amortisse- ments	Transferts et changements du périmètre de consolidation	Effet de conversion	Total
Terrains	0,1	0,1	(0,1)	(1,1)	1,0	(0,9)	(0,9)
Constructions	5,8	3,0	(5,1)	(23,1)	13,8	(1,6)	(7,2)
Matériel et outillage	44,3	24,1	(5,3)	(72,9)	14,1	(4,3)	0,0
Immobilisations en cours et autres immobilisations	45,7	(27,2)	(0,6)	(13,9)	(2,7)	(0,7)	0,6
	95,9	0,0	(11,1)	(111,0)	26,2	(7,5)	(7,5)

**6.3 Les immobilisations corporelles correspondant à des biens loués
(location financement) capitalisés s'analysent comme suit :**

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Terrains	2,3	2,3
Constructions	36,2	40,4
Matériel et outillage	31,5	31,2
	70,0	73,9
Amortissements cumulés	(38,9)	(38,5)
	31,1	35,4

**6.4 Les obligations découlant de ces contrats de location financement sont
enregistrées au bilan :**

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Emprunts non courants	13,8	15,3
Emprunts courants	2,1	2,6
	15,9	17,9

6.5 L'échéancier des loyers minimaux relatifs aux biens loués capitalisés (location financement) se présente comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Moins d'un an	2,4	2,9
Un à deux ans	1,6	2,3
Deux à trois ans	1,5	1,5
Trois à quatre ans	1,5	1,4
Quatre à cinq ans	1,5	1,4
Au-delà de cinq ans	9,3	10,7
	17,8	20,2
Dont intérêts	(1,9)	(2,3)
Valeur nette des loyers futurs minimaux	15,9	17,9

Note 7 - Autres titres immobilisés

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Autres titres immobilisés	0,7	0,9

Note 8 - Stocks (Note 2.9)

Les stocks s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Matières premières, fournitures et emballages	231,8	239,2
Produits semi-finis	92,5	95,2
Produits finis	386,0	372,0
	710,3	706,4
Provisions pour dépréciation	(110,5)	(105,4)
	599,8	601,0

Note 9 - Créances clients et comptes rattachés (Note 2.5)

En 2012, le Groupe a réalisé plus de 95% de son chiffre d'affaires auprès de distributeurs de matériel électrique, dont les deux principaux représentaient approximativement 24% du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client distributeur ne représentait plus de 5% du chiffre d'affaires consolidé.

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Créances clients	498,8	491,2
Comptes rattachés	53,8	103,9
	552,6	595,1
Provisions pour dépréciation	(62,0)	(60,2)
	490,6	534,9

Les caractéristiques des contrats de cession de créances ont permis au Groupe de décomptabiliser des créances clients un montant de 21,0 millions d'euros au 31 décembre 2012, conformément à la norme IAS 39 (12,5 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Echéances inférieures à 3 mois	71,6	67,7
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	19,5	16,1
Echéances supérieures à 12 mois	19,1	19,3
	110,2	103,1

Ces créances sont dépréciées à hauteur de 54,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 (56,0 millions d'euros au 31 décembre 2011). La répartition par échéance de ces dépréciations est la suivante :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Echéances inférieures à 3 mois	17,2	27,4
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	18,3	9,3
Echéances supérieures à 12 mois	19,1	19,3
	54,6	56,0

Note 10 - Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Créances personnel	4,2	4,4
Autres créances	30,5	26,5
Charges constatées d'avance	23,5	20,3
Autres taxes	82,3	90,7
	140,5	141,9

Ces actifs sont valorisés au coût historique et il n'existe pas d'élément ou de circonstance particulière ayant entraîné de perte de valeur.

Note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie (Note 2.4)

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 494,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 et correspondent pour l'essentiel à des dépôts bancaires dont l'échéance initiale n'excède pas 3 mois (Note 23.2.4).

Note 12 - Capital social et résultat net par action (Note 2.18)

Le capital social au 31 décembre 2012 est de 1.057.499.500 euros représenté par 264.374.875 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 287.329.469 droits de vote.

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au 31 décembre 2012 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital en euros	Prime d'émission en euros
Au 31/12/2011	263.388.995	4	1.053.555.980	1.071.588.642
Souscription d'actions du plan d'options 2007	350.145	4	1.400.580	7.423.074
Souscription d'actions du plan d'options 2008	635.735	4	2.542.940	10.540.486
Au 31/12/2012	264.374.875	4	1.057.499.500	1.089.552.202

Il existe une seule catégorie d'actions constituée d'actions ordinaires. La valeur nominale d'une action est de 4 euros.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

Dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions 2007 et 2008, 985.880 actions ont été souscrites au cours de l'exercice 2012, représentant une augmentation de capital d'un montant de 3,9 millions d'euros assortie d'une prime d'émission de 18,0 millions d'euros.

12.1 Rachat d'actions et contrat de liquidité

12.1.1 Rachat d'actions

Au 31 décembre 2011, le Groupe détenait 330.036 actions. Au cours de l'exercice 2012, le Groupe a décidé de racheter 420.000 actions pour une valeur de 11.288.775 euros et a transféré 698.452 actions aux salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance.

Au 31 décembre 2012, le Groupe détient 51.584 actions pour une valeur d'acquisition de 1.208.758 euros, affectées à :

- la mise en œuvre de tout plan d'actions de performance pour 46.663 actions et pour une valeur d'acquisition de 1.086.127 euros, et
- l'attribution d'actions à un FCPE dans le cadre de la participation aux résultats pour 4.921 actions et pour une valeur d'acquisition de 122.631 euros.

12.1.2 Contrat de liquidité

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché NYSE Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005.

Le montant maximum de trésorerie pouvant être engagé dans le cadre de ce contrat s'élève à 15,0 millions d'euros.

Au 31 décembre 2012, le Groupe détient 100.000 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur d'acquisition de 2.945.821 euros.

Les mouvements sur l'exercice 2012, au titre de ce contrat, se sont traduits par un flux de trésorerie positif de 4.407.497 euros et correspondent aux cessions, nettes d'acquisitions, de 130.500 actions.

12.2 Résultat net par action

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

		31 décembre 2012	31 décembre 2011
Résultat net revenant à Legrand (<i>en millions d'euros</i>)	A	505,6	478,6
Actions ordinaires :			
- fin de période		264.374.875	263.388.995
- dont auto-détenues		151.584	560.536
- moyenne (hors auto-détention)	B	263.401.182	262.628.527
- moyenne après dilution (hors auto-détention)	C	266.012.909	271.602.478
Options et actions de performance restantes en fin de période		9.620.375	10.404.457
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période		(289.500)	(13.666)
Actions de performance transférées durant la période		698.452	253.265
Résultat net par action (<i>euros</i>) (Note 2.18)	A/B	1,920	1,822
Résultat net dilué par action (<i>euros</i>) (Note 2.18)	A/C	1,901	1,762
Dividendes versés par action (<i>euros</i>)		0,930	0,880

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe :

- a émis 985.880 actions dans le cadre de la souscription de plans d'options,
- a transféré 698.452 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, dont 420.000 avaient été rachetées en 2012,
- et a par ailleurs procédé à des cessions nettes de 130.500 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur l'exercice 2012, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2012, les résultats nets par action et dilué par action auraient été respectivement de 1,914 euro et 1,890 euro au 31 décembre 2012.

Au cours de l'exercice 2011, le Groupe :

- a émis 227.649 actions dans le cadre de la souscription de plans d'options et de plan d'attribution d'actions de performance,
- a transféré 253.265 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance,
- et a également procédé au rachat net de 13.666 actions.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur l'exercice 2011, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2011, les résultats nets par action et dilué par action auraient été respectivement de 1,821 euro et 1,761 euro au 31 décembre 2011.

Note 13 - Plans de souscription ou d'achat d'actions, plans d'actions de performance, participation et intéressement des salariés aux bénéficiaires (Note 2.14)

13.1 Plans d'actions de performance et d'options de souscription ou d'achat d'actions 2007 à 2012 de Legrand

13.1.1 Plans d'actions de performance

Le Conseil d'administration du 7 mars 2012 a approuvé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions de performance portant sur 985.656 actions.

Durant l'exercice 2012, 293.980 actions de performance ont été acquises par leurs bénéficiaires dans le cadre du plan 2008 et 404.472 actions de performance ont été acquises par leurs bénéficiaires dans le cadre du plan 2010.

Information sur les plans d'actions de performance	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011	Plan 2012
Date du Conseil d'administration	05/03/2008	04/03/2009	04/03/2010	03/03/2011	07/03/2012
Nombre total d'actions de performance attribuées	654.058	288.963	896.556	1.592.712	985.656
<i>dont nombre d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux</i>	<i>47.077</i>	<i>23.491</i>	<i>62.163</i>	<i>127.888</i>	<i>30.710</i>
- Gilles Schnepf	24.194	12.075	38.373	65.737	30.710
- Olivier Bazil*	22.883	11.416	23.790	62.151	-
Modalités d'attribution	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde				
Actions de performance acquises durant les exercices 2008 et 2009	(400)				
Actions de performance annulées durant les exercices 2008 et 2009	(16.050)	(6.281)			
Actions de performance acquises durant l'exercice 2010	(329.359)	(463)			
Actions de performance annulées durant l'exercice 2010	(2.908)	(3.845)	(21.358)		
Actions de performance acquises durant l'exercice 2011	(538)	(120.818)	(1.058)	(1.446)	
Actions de performance annulées durant l'exercice 2011	(7.358)	(7.972)	(21.635)	(34.090)	
Actions de performance acquises durant l'exercice 2012	(293.980)		(404.472)		
Actions de performance annulées durant l'exercice 2012	(3.465)	(1.182)	(6.326)	(17.764)	(7.738)
Actions de performance restantes au 31/12/2012	0	148.402	441.707	1.539.412	977.918

*dont les fonctions de Vice-Président Directeur Général Délégué ont pris fin à l'issue de l'Assemblée générale du 26 mai 2011.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces actions seraient attribuées définitivement, cela représenterait une dilution de 1,2% du capital de la Société au 31 décembre 2012.

13.1.2 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Durant l'exercice 2012, 350.145 options ont été exercées dans le cadre du plan 2007, 635.735 options ont été exercées dans le cadre du plan 2008.

Information sur les options de souscription ou d'achat d'actions	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	04/03/2010
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1.638.137	2.015.239	1.185.812	3.254.726
<i>dont nombre pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux</i>	<i>79.281</i>	<i>141.231</i>	<i>93.964</i>	<i>217.646</i>
- Gilles Schnepf	40.745	72.583	48.300	134.351
- Olivier Bazil*	38.536	68.648	45.664	83.295
Modalités d'exercice	A l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde			
Point de départ d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions	16/05/2011	06/03/2012	05/03/2013	05/03/2014
Date d'expiration	15/05/2017	05/03/2018	04/03/2019	04/03/2020
Prix de souscription ou d'achat	25,20 euros	20,58 euros	13,12 euros	21,82 euros
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant les exercices 2007, 2008 et 2009	(80.147)	(52.496)	(21.093)	
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2010	(13.830)	(19.112)	(18.739)	(75.317)
Options de souscription ou d'achat d'actions souscrites durant l'exercice 2010	(2.046)	(2.853)	(1.852)	
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2011	(10.643)	(31.760)	(33.552)	(75.713)
Options de souscription ou d'achat d'actions souscrites durant l'exercice 2011	(100.965)	(1.614)	(732)	(3.703)
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées durant l'exercice 2012	(1.023)	(10.395)	(7.416)	(30.097)
Options de souscription ou d'achat d'actions souscrites durant l'exercice 2012	(350.145)	(635.735)		
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 31/12/2012	1.079.338	1.261.274	1.102.428	3.069.896

*dont les fonctions de Vice-Président Directeur Général Délégué ont pris fin à l'issue de l'Assemblée générale du 26 mai 2011.

Le cours moyen pondéré des actions obtenues suite à levées d'options en 2012 s'est élevé à 20,04 euros.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options seraient exercées, cela représenterait une dilution maximale de 2,5% du capital de la Société (cette dilution est maximale car elle ne tient pas compte du prix de souscription de ces options) au 31 décembre 2012.

13.1.3 Modèles d'évaluation des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Le Groupe évalue la juste valeur des instruments fondés sur des actions à la date de leur octroi. Il utilise pour les valoriser soit le modèle binomial, soit le modèle mathématique Black & Scholes, sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Taux sans risque	4,35%	3,40%	2,25%	2,91%
Volatilité attendue	28,70%	30,00%	38,40%	28,00%
Rendement attendu	1,98%	3,47%	5,00%	3,20%

L'hypothèse de durée de vie attendue des options de souscription ou d'achat d'actions utilisée par le Groupe est de 5 ans pour ces différents plans.

13.1.4 Charges IFRS 2

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 30,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 (32,5 millions d'euros au 31 décembre 2011).

13.2 Participation et intéressement des salariés aux bénéfices

La législation en vigueur fait obligation aux sociétés françaises de verser à leurs salariés une participation aux fruits de l'expansion dès lors que le bénéfice après impôt atteint un certain niveau. Les sommes distribuées à ce titre sont généralement bloquées pendant cinq ans.

Indépendamment de cette obligation, certaines sociétés françaises et filiales étrangères du Groupe réservent à leurs salariés une quote-part de leur résultat, selon des formules d'intéressement négociées au niveau de chaque entreprise.

Une charge à payer de 35,8 millions d'euros relative aux charges de participation et intéressement a été comptabilisée au titre de l'exercice 2012 (cette charge à payer était de 37,8 millions d'euros pour l'exercice 2011).

Note 14 - Réserves et réserves de conversion

14.1 Réserves

Les réserves consolidées non distribuées de Legrand et de ses filiales s'élèvent à 2.335,9 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les réserves sociales de Legrand sont distribuables à hauteur de 1.431,2 millions d'euros à cette même date.

14.2 Réserves de conversion

Comme indiqué à la Note 2.3, la réserve de conversion permet de constater les effets des fluctuations monétaires dans les états financiers des filiales à l'occasion de la conversion de ceux-ci en euros.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Dollar américain	(148,8)	(134,7)
Autres devises	(59,5)	(37,4)
	(208,3)	(172,1)

Comme indiqué en Note 2.12, la variation latente de change des obligations Yankee libellées en dollars américains est comptabilisée en augmentation des réserves de conversion pour un montant de 6,4 millions d'euros sur l'exercice 2012, soit un solde de 15,0 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Par ailleurs, comme indiqué en Note 2.3, les écarts de change relatifs aux créances à recevoir ou dettes à payer constituant en substance une part de l'investissement net en devises d'une entité étrangère du Groupe sont enregistrés en diminution des réserves de conversion pour un montant de 4,0 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Note 15 - Emprunts non courants et courants (Note 2.19)

15.1 Emprunts non courants

Le Groupe mène une gestion active de ses emprunts. La diversification de ses sources de financement lui permet de renforcer ses capacités de développement à moyen terme, tout en assurant sa solidité financière à long terme.

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	0,0	135,2
Obligations Yankee	296,1	302,1
Emprunts obligataires	1.104,3	707,8
Emprunt bancaire	0,0	282,5
Autres emprunts *	106,7	120,5
	1.507,1	1.548,1
Coûts d'émission de la dette	(10,4)	(9,0)
	1.496,7	1.539,1

*dont 61,7 millions d'euros correspondant au montant investi par les salariés dans le fonds de commun de placement intitulé « Legrand Obligations Privées » (52,0 millions au 31 décembre 2011).

Les emprunts non courants (hors coût d'émission de la dette) sont libellés dans les monnaies suivantes :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Euro	1.117,6	1.108,6
Dollar américain	333,8	397,6
Autres devises	55,7	41,9
	1.507,1	1.548,1

Les emprunts non courants (hors coût d'émission de la dette) sont remboursables :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Un à deux ans	23,2	396,8
Deux à trois ans	14,9	82,4
Trois à quatre ans	45,7	30,9
Quatre à cinq ans	318,3	25,9
Au-delà de cinq ans	1.105,0	1.012,1
	1.507,1	1.548,1

Les taux d'intérêt moyens des emprunts s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Prêt syndiqué	-	1,32%
Obligations Yankee	8,50%	8,50%
Emprunts obligataires	3,77%	3,98%
Emprunt bancaire	-	2,09%
Autres emprunts	3,04%	5,08%

Ces emprunts sont garantis comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Actifs hypothéqués, nantis ou gagés	7,8	7,6
Garanties concédées à des banques	190,7	203,8
	198,5	211,4

15.1.1 Contrat de Crédit

Contrat de Crédit 2006

La Société a conclu le 10 janvier 2006 avec cinq arrangeurs mandatés une convention de crédit.

Lors de sa conclusion, le Contrat de Crédit 2006 se décomposait notamment en une tranche A d'un montant de 700,0 millions d'euros constituant une facilité multidevises à terme amortissable semestriellement par tranches de 10% du nominal à partir du 10 janvier 2007 jusqu'au 10 juillet 2010 et une dernière échéance de 20% le 10 janvier 2011 et une tranche B d'un montant de 1,2 milliard d'euros constituant une facilité multidevises renouvelable par tirages successifs. Les tranches A et B avaient à l'origine une échéance de cinq ans (chacune avec une option de renouvellement de deux fois un an).

Un premier amortissement de 10% du nominal de la tranche A a eu lieu en janvier 2007 et un deuxième amortissement de 7,78% en juillet 2007. En mars 2007 puis en novembre 2007, le Groupe a exercé son option d'extension de deux fois un an sur le Contrat, portant ainsi l'échéance finale du Contrat de Crédit 2006 à janvier 2013.

Les amortissements semestriels de la tranche A sont de 6,22% du nominal d'origine à partir du 10 janvier 2008 jusqu'au 10 juillet 2011, de 7,12% du nominal d'origine le 10 janvier 2012, de 6,02% du nominal d'origine le 10 juillet 2012 et de 19,32% le 10 janvier 2013.

Le Groupe a remboursé en août 2012 un montant de 177,4 millions d'euros, correspondant à l'intégralité du solde du Contrat de Crédit 2006 à échéance du 10 janvier 2013.

Au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011, le calendrier suivant résumait les paiements que le Groupe devait effectuer au titre du Contrat de Crédit 2006 (tranche A) :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Moins d'un an (en emprunts courants)	0,0	92,0
Un à deux ans	0,0	135,2
	0,0	227,2

Contrat de Crédit 2011

En octobre 2011, le Groupe a conclu avec 6 banques une facilité multidevises (Contrat de Crédit 2011) d'un montant de 900,0 millions d'euros, renouvelable par tirages successifs et d'échéance 5 ans avec option de renouvellement de deux fois un an.

Suite à l'extension d'un an de la maturité de ce Contrat de Crédit en octobre 2012, la maturité est portée à octobre 2017.

La marge appliquée au-delà des taux Euribor/Libor est fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe. Au 31 décembre 2012, sur la base de cette notation, la marge appliquée est de 0,55%. Par ailleurs, le Contrat de Crédit 2011 ne fait pas l'objet de covenant.

15.1.2 Obligations Yankee à 8,5%

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

Les obligations ne font l'objet d'aucun amortissement et ne peuvent être remboursées avant l'échéance, sauf en cas d'évolution de la législation qui obligerait à des paiements additionnels s'ajoutant au principal et aux intérêts. Si Legrand France n'était pas, pour des raisons légales, autorisée à payer ces suppléments, le remboursement anticipé des obligations deviendrait généralement obligatoire; si la loi autorisait le paiement de ces suppléments, Legrand France pourrait, à son initiative, rembourser par anticipation l'intégralité – et l'intégralité seulement – des obligations. Chaque porteur d'obligations peut aussi, à sa demande, exiger de Legrand France le remboursement anticipé des titres qu'il détient en cas de changement hostile du contrôle de la Société.

15.1.3 Emprunt bancaire

Le Groupe a décidé de rembourser par anticipation en avril 2012 un montant de 282,5 millions d'euros, correspondant à l'intégralité de la ligne « emprunt bancaire ».

15.1.4 Emprunts obligataires

En février 2010, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 7 ans, soit à échéance le 24 février 2017. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 4,25% par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mars 2011, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 7 ans, soit à échéance le 21 mars 2018. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 4,375% par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En avril 2012, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 19 avril 2022. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 3,375% par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

15.1.5 Lignes de crédit non utilisées

Au 31 décembre 2012, le Groupe a la possibilité de tirer un montant additionnel de 900,0 millions d'euros au titre du Contrat de Crédit 2011 (crédit revolver).

15.2 Emprunts courants

Les emprunts courants s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Prêt syndiqué	0,0	92,0
Autres emprunts	80,1	126,0
	80,1	218,0

Note 16 - Provisions

La variation des provisions sur l'exercice 2012 s'analyse comme suit :

	31 décembre 2012 <i>(en millions d'euros)</i>					
	Garantie produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	15,7	60,3	34,9	26,3	66,4	203,6
Changements du périmètre de consolidation	2,5	0,0	0,0	0,0	0,6	3,1
Dotations aux provisions	9,2	25,3	11,9	13,3	19,9	79,6
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(2,3)	(6,2)	(0,8)	(9,9)	(10,3)	(29,5)
Reprises de provisions devenues sans objet	(0,8)	(23,3)	(0,9)	(5,2)	(12,1)	(42,3)
Reclassements	0,0	3,0	1,0	(1,2)	(1,8)	1,0
Effet de conversion	(0,2)	(1,2)	(0,2)	(0,7)	(0,3)	(2,6)
A la fin de la période	24,1	57,9	45,9	22,6	62,4	212,9
<i>dont part non courante</i>	<i>5,7</i>	<i>36,9</i>	<i>44,0</i>	<i>1,5</i>	<i>16,8</i>	<i>104,9</i>

La variation des provisions sur l'exercice 2011 s'analyse comme suit :

	31 décembre 2011 <i>(en millions d'euros)</i>					
	Garantie produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	11,6	61,4	36,1	34,7	61,6	205,4
Changements du périmètre de consolidation	0,8	0,9	0,0	0,0	3,5	5,2
Dotations aux provisions	5,7	13,4	0,0	7,8	34,0	60,9
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(2,8)	(1,7)	(0,2)	(11,5)	(7,9)	(24,1)
Reprises de provisions devenues sans objet	(1,7)	(6,2)	(1,0)	(1,5)	(23,6)	(34,0)
Reclassements	2,0	(6,6)	1,0	(2,6)	(1,1)	(7,3)
Effet de conversion	0,1	(0,9)	(1,0)	(0,6)	(0,1)	(2,5)
A la fin de la période	15,7	60,3	34,9	26,3	66,4	203,6
<i>dont part non courante</i>	<i>5,0</i>	<i>38,6</i>	<i>33,7</i>	<i>1,8</i>	<i>17,2</i>	<i>96,3</i>

Note 17 - Avantages au personnel (Note 2.16)

Les avantages au personnel se répartissent de la façon suivante :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Part non courante		
France (Note 17.2)	79,8	63,5
Italie (Note 17.3)	35,0	35,3
Etats-Unis et Royaume Uni (Note 17.4)	36,3	37,5
Autres pays	14,5	12,4
Total part non courante	165,6	148,7
Part courante		
France (Note 17.2)	0,0	0,0
Italie (Note 17.3)	5,0	5,0
Etats-Unis et Royaume Uni (Note 17.4)	1,3	1,4
Autres pays	1,4	0,7
Total part courante	7,7	7,1
Total des avantages au personnel	173,3	155,8

Le montant total des engagements constatés au bilan s'élève à 173,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 (155,8 millions d'euros au 31 décembre 2011); il est analysé à la Note 17.1, qui indique un engagement total de 316,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 (286,1 millions d'euros au 31 décembre 2011), diminué d'un actif total de 135,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 (121,4 millions d'euros au 31 décembre 2011) et diminué des coûts des services passés non reconnus pour 8,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 (8,9 millions d'euros au 31 décembre 2011).

17.1 Prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, y compris les engagements courants et non courants, portant essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni, s'analyse comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011	31 décembre 2010	31 décembre 2009	31 décembre 2008
<i>(en millions d'euros)</i>					
Evolution de l'engagement					
Engagement au début de la période	286,1	278,1	247,9	240,5	263,9
Acquisitions	0,0	0,4	0,0	0,0	0,1
Affectation des Goodwill	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coûts des services	7,6	4,7	5,7	7,5	6,1
Coût de l'actualisation financière	11,0	10,6	10,4	11,1	11,5
Prestations versées	(17,3)	(25,3)	(17,1)	(21,0)	(19,3)
Cotisations des salariés	0,5	0,6	0,6	0,7	0,0
Amendements aux régimes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pertes (gains) actuariels	29,5	6,8	11,2	8,9	(7,5)
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	(1,3)	0,0	0,1	(1,9)	0,2
Coûts des services passés	0,0	0,0	10,1	(0,1)	0,0
Effet de conversion	0,2	3,9	8,6	2,2	(14,3)
Autres	0,0	6,3	0,6	0,0	(0,2)
Total des engagements à la fin de la période (I)	316,3	286,1	278,1	247,9	240,5
Coûts des services passés non reconnus (II)	8,0	8,9	9,7	0,0	0,1
Valeur des actifs					
Valeur des actifs au début de la période	121,4	124,4	111,9	89,9	131,4
Acquisitions	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rendement attendu des actifs du régime	7,3	7,5	7,5	6,6	8,2
Cotisations patronales	12,4	9,3	5,6	12,2	6,4
Cotisations des participants	0,5	0,6	0,6	0,7	0,5
Prestations versées	(12,5)	(21,4)	(9,3)	(12,3)	(13,3)
Gains (pertes) actuariels	5,7	(2,5)	2,1	12,8	(32,0)
Effet de conversion	0,2	3,5	6,0	2,0	(11,3)
Valeur des actifs à la fin de la période (III)	135,0	121,4	124,4	111,9	89,9
Engagement constaté au bilan (I) - (II) - (III)					
	173,3	155,8	144,0	136,0	150,5
Passif courant	7,7	7,1	7,1	7,1	6,4
Passif non courant	165,6	148,7	136,9	128,9	144,1

Les écarts actuariels d'un montant de 23,8 millions d'euros ont été comptabilisés en capitaux propres au 31 décembre 2012 pour un montant après impôts de 16,6 millions d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+,
- Royaume Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+,
- Etats-Unis : Citibank Pension Liability Index.

Le Groupe a procédé à une analyse de sensibilité sur les taux d'actualisation retenus et sur les taux de rendement attendu des actifs du régime. Une diminution de 50 points de base de ces taux conduirait à une perte actuarielle complémentaire d'environ 21,0 millions d'euros augmentant d'autant la valeur de l'engagement au 31 décembre 2012.

L'impact sur le résultat s'analyse comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Coûts des services / Droits nouveaux	(7,6)	(6,3)
Coûts des services / Droits annulés	0,0	0,0
Droits payés (nets des reprises sur provision)	0,0	0,0
Coûts financiers	(11,0)	(10,6)
Autres	0,4	(0,8)
Rendement attendu des actifs du régime	7,3	7,5
	(10,9)	(10,2)

Au 31 décembre 2012, l'allocation moyenne pondérée de l'actif des régimes de retraite s'analyse comme suit :

	France	États-Unis et Royaume-Uni	Total pondéré
	<i>(en pourcentage)</i>		
Titres de capitaux propres		49,0	47,8
Titres de créance		46,2	45,1
Fonds de compagnies d'assurance	100,0	4,8	7,1
	100,0	100,0	100,0

17.2 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent, pour la France, à 79,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 (63,5 millions d'euros au 31 décembre 2011). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 90,9 millions d'euros au 31 décembre 2012 (74,7 millions d'euros au 31 décembre 2011), la juste valeur de l'actif des plans de 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2012 (2,3 millions d'euros au 31 décembre 2011) et le coût des services passés non reconnus pour 8,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 (8,9 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Le calcul de ces engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. En France, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,0%, un taux d'actualisation de 3,0% (3,0% et 4,5% en 2011) et un rendement attendu de l'actif des plans de 3,0% (3,8% pour 2011). Par conséquent, les provisions enregistrées au bilan consolidé représentent la quote-part de l'engagement global restant à la charge du Groupe et correspond à la différence entre l'engagement global, réévalué à chaque clôture sur une base actuarielle, et la valeur nette résiduelle des actifs gérés par les fonds ayant vocation à couvrir partiellement ces engagements.

17.3 Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

Les modifications apportées par la loi italienne n° 296 du 27 décembre 2006 sont entrées en application à partir du 1er janvier 2007.

A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat (Trattamento di fine rapporto, TFR) sont traitées en normes IFRS comme des régimes à cotisations définies.

La provision pour indemnités de fin de contrat ainsi constituée, correspond à l'engagement de fin 2006 et à son évolution, et s'élève à 40,0 millions d'euros dans les comptes des sociétés italiennes au 31 décembre 2012 (40,3 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Le calcul de la provision est fondé sur un taux d'actualisation de 4,0% en 2012 (4,0% en 2011).

17.4 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis et au Royaume-Uni

Le Groupe cotise aux États-Unis et au Royaume-Uni à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 37,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 (38,9 millions d'euros au 31 décembre 2011). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations déterminées de 159,9 millions d'euros au 31 décembre 2012 (148,8 millions d'euros au 31 décembre 2011) et la juste valeur de l'actif des plans de 122,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 (109,9 millions d'euros au 31 décembre 2011).

Le calcul de ces engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Aux États-Unis, le calcul est fondé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,5%, un taux d'actualisation de 3,5% (3,5% et 4,4% en 2011) et un rendement attendu de l'actif des plans de 7,3% (7,5% en 2011). Au Royaume-Uni, les hypothèses retenues sont une augmentation des salaires de 3,8%, un taux d'actualisation de 4,0% (4,0% et 4,7% en 2011) et un rendement attendu de l'actif des plans de 5,5% (5,4% en 2011).

Note 18 - Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Dettes fiscales	68,8	74,7
Salaires et charges sociales	186,3	178,8
Participation et intéressement des salariés	33,4	35,9
Fournisseurs d'immobilisations	11,1	14,8
Charges à payer	71,6	77,3
Intérêts non échus	45,7	39,4
Produits constatés d'avance	15,8	15,8
Avantages du personnel	7,7	7,1
Autres passifs courants	38,1	40,1
	478,5	483,9

Note 19 - Analyse de certains frais

19.1 Analyse des frais opérationnels

Les frais opérationnels comprennent, notamment, les catégories de coûts suivantes :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Consommation de matières premières et composants	(1.415,9)	(1.313,6)
Salaires et charges sociales	(1.120,0)	(1.055,0)
Participation et intéressement des salariés	(35,8)	(37,8)
Total des charges de personnel	(1.155,8)	(1.092,8)
Amortissement des immobilisations corporelles	(105,2)	(111,0)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(61,1)	(70,9)

L'effectif inscrit du Groupe au 31 décembre 2012 est de 33.079 (31.066 au 31 décembre 2011).

19.2 Analyse des autres produits (charges) opérationnels

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Charges liées aux restructurations	(25,5)	(18,6)
Perte de valeur du goodwill	0,0	(15,9)
Autres	(41,3)	(36,3)
	(66,8)	(70,8)

Note 20 - Charges financières nettes

20.1 Gains (pertes) de change

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Gains (pertes) de change	(11,7)	10,6

Au 31 décembre 2012, les pertes de change s'expliquent essentiellement par la baisse de l'euro vis-à-vis de la plupart des autres devises.

Les gains et pertes de change sont principalement latents. Ils ont en particulier pour origine des transactions inter-compagnies qui trouvent leur contrepartie dans les réserves de conversion.

20.2 Produits et charges financiers

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Produits financiers	20,8	15,0
Variation des justes valeurs des instruments financiers	0,0	0,0
Total des produits financiers	20,8	15,0
Charges financières	(102,1)	(97,0)
Variation des justes valeurs des instruments financiers	(0,4)	(0,2)
Total des charges financières	(102,5)	(97,2)
Résultat financier net	(81,7)	(82,2)

Les charges financières correspondent pour la majeure partie aux intérêts financiers relatifs aux emprunts (Note 15).

Note 21 - Impôts sur les résultats (Note 2.10)

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts courants :		
En France	(72,1)	(94,2)
A l'étranger	(166,0)	(160,0)
	(238,1)	(254,2)
Impôts différés :		
En France	5,0	14,7
A l'étranger	(14,5)	(21,9)
	(9,5)	(7,2)
Imposition totale :		
En France	(67,1)	(79,5)
A l'étranger	(180,5)	(181,9)
	(247,6)	(261,4)

Le rapprochement entre la charge d'impôt totale de l'exercice et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(Taux d'imposition)</i>	
Taux normal d'imposition en France	34,43%	34,43%
Augmentations (diminutions) :		
- impact des taux étrangers	(4,61%)	(4,49%)
- éléments non imposables	1,60%	2,24%
- éléments imposables à des taux spécifiques	0,68%	0,82%
- autres	0,68%	1,33%
	32,78%	34,33%
Effet sur les impôts différés :		
- des changements de taux d'imposition	0,12%	0,05%
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	(0,08%)	0,92%
Taux d'imposition effectif	32,82%	35,30%

Les impôts différés constatés au bilan résultent d'écart temporels entre les bases comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan et s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts différés constatés en France	(300,0)	(310,6)
Impôts différés constatés à l'étranger	(255,0)	(241,7)
	(555,0)	(552,3)
Origine des impôts différés :		
- dépréciations pour stocks et créances douteuses	43,3	38,9
- marges en stock	19,8	18,4
- déficits fiscaux nets	9,2	4,4
- leasings	(14,9)	(14,6)
- immobilisations	(145,1)	(123,1)
- marques	(534,8)	(533,3)
- brevets	(1,9)	0,0
- autres provisions	28,5	31,8
- participation des salariés	3,9	6,0
- avantages au personnel	43,1	36,2
- juste valeur des instruments dérivés	(2,1)	(4,4)
- autres	(4,0)	(12,6)
	(555,0)	(552,3)
- dont impôts différés actif	93,8	91,9
- dont impôts différés passif	(648,8)	(644,2)

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Impôts différés courants	83,8	80,1
Impôts différés non courants	(638,8)	(632,4)
	(555,0)	(552,3)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Pertes fiscales reportables reconnues	30,6	14,1
Actifs d'impôts différés reconnus	9,2	4,4
Pertes fiscales reportables non reconnues	122,2	122,3
Actifs d'impôts différés non reconnus	32,5	33,9
Pertes fiscales reportables totales	152,8	136,4

Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

Note 22 - Engagements hors bilan et passifs éventuels

22.1 Opérations spécifiques

Les engagements et échéanciers spécifiques sont traités dans les notes suivantes :

- Note 6 : immobilisations corporelles,
- Note 15 : emprunts non courants et courants,
- Note 17 : avantages au personnel.

22.2 Opérations courantes

22.2.1 Contrats de location simple

Le Groupe exploite certains locaux et équipements dans le cadre de contrats de location simple. Il n'existe aucune restriction spéciale due à de tels contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux relatifs aux engagements sont payables comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Moins d'un an	44,4	38,7
Un à deux ans	36,9	30,9
Deux à trois ans	31,2	24,7
Trois à quatre ans	22,8	20,8
Quatre à cinq ans	16,6	14,4
Au-delà de cinq ans	54,4	45,8
	206,3	175,3

22.2.2 Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations sont de 5,1 millions d'euros au 31 décembre 2012.

22.3 Passifs éventuels

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès sans fondement et dont l'issue, si elle s'avérait néanmoins défavorable au Groupe, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière consolidée ou le résultat consolidé.

Note 23 - Instruments financiers et gestion des risques financiers

23.1 Instruments financiers

23.1.1. Instruments financiers dérivés

	31 décembre 2012 (en millions d'euros)			
	Résultat financier	Capitaux propres	Valeur d'inventaire	Qualification IFRS
Change				
Contrats à terme et options en couverture d'éléments bilantiels	(1,9)		(0,5)	Négociation*
Contrats à terme en couverture d'investissements nets				NIH**
Matières premières				
Couvertures fermes et optionnelles				Négociation*
Taux				
Contrats de couverture de taux (CAP)	(0,2)		0,0	Négociation*
	(2,1)		(0,5)	

* *Trading*

** *Couverture d'investissement net (Net Investment Hedge)*

L'intégralité des instruments financiers sont classés selon une technique de valorisation hiérarchisée de niveau 2 (Note 2.12).

23.1.2 Impact des instruments financiers

Période de 12 mois close le 31 décembre 2012 (en millions d'euros)			
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste Valeur	Conversion Autres
Créances clients et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Emprunts	(76,1)		6,4
Instruments dérivés	(2,1)		-
	(78,2)		6,4

Les obligations Yankee libellées en dollars sont qualifiées de couverture contre le risque de change dans le cadre de l'investissement net aux Etats-Unis (couverture NIH tel que précisé en Note 2.12).

23.1.3 Bilan par catégorie des instruments financiers

31 décembre 2012 (en millions d'euros)						31 décembre 2011
Ventilation par catégorie d'instruments						
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Créances, dettes et emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan
ACTIF						
Actifs courants						
Créances clients et comptes rattachés	490,6	490,6		490,6		534,9
Autres actifs financiers courants	0,0	0,0				0,2
Total Actifs courants	490,6	490,6		490,6		535,1
PASSIF						
Passifs courants						
Emprunts courants	80,1	80,1		80,1		218,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	440,7	440,7		440,7		435,0
Autres passifs financiers courants	0,5	0,5			0,5	2,0
Total Passifs courants	521,3	521,3		520,8	0,5	655,0
Passifs non courants						
Emprunts non courants	1.496,7	1.621,8		1.496,7		1.539,1
Total Passifs non courants	1.496,7	1.621,8		1.496,7		1.539,1

23.2 Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financements et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi très complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financiers exposés dans cette note.

Les actifs et passifs financiers courants sont valorisés sur la base de données de marché observables et s'analysent comme suit :

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Autres actifs financiers courants :	0,0	0,2
Contrats de swaps	0,0	0,0
Instruments dérivés actifs	0,0	0,2
Autres passifs financiers courants :	0,5	2,0
Contrats de swaps	0,0	0,0
Instruments dérivés passifs	0,5	2,0

23.2.1 Risque de taux

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, visant principalement à gérer le risque de hausse des taux d'intérêt, le Groupe répartit sa dette entre montant à taux fixe et montant à taux variable.

La ventilation de la dette financière nette (hors coût d'émission de la dette) entre taux fixe et taux variable, avant couverture, est la suivante:

31 décembre 2012 (en millions d'euros)								31 décembre 2011
	Moins d'1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 3 ans	3 ans à 4 ans	4 ans à 5 ans	Au-delà de 5 ans	Total	Total
Actifs financiers*								
dont à taux fixes								
dont à taux variables	494,3						494,3	488,3
Passifs financiers**								
dont à taux fixes	(3,5)	(13,1)	(13,6)	(24,0)	(315,3)	(1.096,1)	(1.465,6)	(1.065,4)
dont à taux variables	(76,6)	(10,1)	(1,3)	(21,7)	(3,0)	(8,9)	(121,6)	(700,7)
Exposition nette								
dont à taux fixes	(3,5)	(13,1)	(13,6)	(24,0)	(315,3)	(1.096,1)	(1.465,6)	(1.065,4)
dont à taux variables	417,7	(10,1)	(1,3)	(21,7)	(3,0)	(8,9)	372,7	(212,4)

*Actifs financiers : trésorerie et valeurs mobilières de placement

**Passifs financiers : endettement brut (hors coût d'émission de la dette)

Les instruments de couverture mis en place sont décrits ci-après (caps et swaps de taux d'intérêt).

Caps

La dette à taux variable est couverte par des contrats de couverture de taux dont l'échéance n'excède pas trois ans. Ces contrats sont essentiellement des contrats de caps, la politique du Groupe consistant à plafonner la hausse des taux d'intérêt tout en gardant la possibilité de bénéficier d'évolutions de taux plus favorables.

Le portefeuille de contrats de caps sur la dette libellée en euros est le suivant :

31 décembre 2012 (en millions d'euros)			
Période couverte	Montant couvert	Taux de référence	Taux moyen garanti, prime incluse
Janvier 2013 – Mars 2013	350,0	Euribor 3 mois	3,57%
Avril 2013 – Décembre 2013	400,0	Euribor 3 mois	4,72%

Ces contrats de caps ne remplissant pas les critères de couverture de la norme IAS 39, ils ont été comptabilisés à leur juste valeur au bilan pour un montant égal à zéro au 31 décembre 2012 (0,2 million d'euros au 31 décembre 2011) dans le poste 'Autres actifs financiers courants'. L'impact des variations de la juste valeur est enregistré au compte de résultat dans le poste 'Charges financières nettes' (Note 20.2), soit une perte de 0,2 million d'euros (perte de 0,2 million d'euros pour l'exercice 2011).

Swaps de taux d'intérêt

Le Groupe a souscrit en avril 2011, à échéance le 21 mars 2015, des contrats de swap de taux d'intérêt d'un montant nominal de 275,0 millions d'euros.

Le Groupe a liquidé ces contrats de swap de taux d'intérêts au cours de l'année 2011 et à ce titre a réévalué la dette couverte de 12,3 millions d'euros. En accord avec IAS 39, la dette ainsi réévaluée sera étalée par résultat, en déduction des charges financières, jusqu'en mars 2015, échéance initiale des swaps. Il en a résulté un gain de 3,5 millions d'euros pour l'exercice 2012 (gain de 1,0 million d'euros pour l'exercice 2011).

Dans le cadre de la gestion de son risque de taux, le Groupe pourra conclure d'autres contrats de swap de taux en fonction de l'évolution des conditions de marché.

Sensibilité

La sensibilité de l'endettement net à la variation des taux d'intérêts, avant prise en compte des opérations de couverture, est présentée ci-dessous :

	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	(en millions d'euros)			
	Impact en résultat avant impôts	Impact en capitaux propres avants impôts	Impact en résultat avant impôts	Impact en capitaux propres avants impôts
Impact du calcul d'une sensibilité + 100 bps	1,0	1,0	(3,5)	(3,5)
Impact du calcul d'une sensibilité – 100 bps	(1,5)	(1,5)	1,9	1,9

L'impact d'une hausse des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à un produit de 1,0 million d'euros du fait d'une exposition nette à taux variable positive.

Inversement, l'impact d'une baisse des taux d'intérêt de 100 points de base donnerait lieu à une charge de 1,5 million d'euros.

23.2.2 Risque de change

Le Groupe opère au niveau international et est, en conséquence, exposé à un risque de change découlant de l'utilisation de plusieurs devises étrangères.

La ventilation de la dette financière nette (hors coût d'émission de la dette) par devise est la suivante :

31 décembre 2012 (en millions d'euros)						31 décembre 2011
	Actifs financiers*	Passifs financiers**	Exposition nette avant couverture	Instruments de couverture	Exposition nette après couverture	Exposition nette après couverture
Euro	175,5	(1.126,1)	(950,6)	(71,2)	(1.021,8)	(1.055,5)
Dollar américain	104,6	(345,0)	(240,4)	37,8	(202,6)	(268,9)
Autres devises	214,2	(116,1)	98,1	33,4	131,5	46,6
	494,3	(1.587,2)	(1.092,9)	0,0	(1.092,9)	(1.277,8)

*Actifs financiers : trésorerie et valeurs mobilières de placement

**Passifs financiers : endettement brut (hors coût d'émission de la dette)

La sensibilité de l'endettement brut à la variation du taux de change de l'euro par rapport aux autres devises, avant prise en compte des opérations de couverture effectives, est présentée ci-dessous :

31 décembre 2012 (en millions d'euros)				31 décembre 2011	
	Impact en résultat financier avant impôts	Impact en capitaux propres avants impôts	Impact en résultat financier avant impôts	Impact en capitaux propres avants impôts	
	Hausse de 10 %		Hausse de 10 %		
Dollar américain		4,6	34,2	12,8	43,0
Autres devises		10,1	10,1	7,6	7,6

31 décembre 2012 (en millions d'euros)				31 décembre 2011	
	Impact en résultat financier avant impôts	Impact en capitaux propres avants impôts	Impact en résultat financier avant impôts	Impact en capitaux propres avants impôts	
	Baisse de 10 %		Baisse de 10 %		
Dollar américain		(4,6)	(34,2)	(12,8)	(43,0)
Autres devises		(10,1)	(10,1)	(7,6)	(7,6)

Des couvertures naturelles sont privilégiées, en particulier par une recherche d'équilibre entre la répartition de la dette nette par devise et celle du résultat opérationnel par devise.

Si nécessaire, lorsque l'achat d'un actif est financé dans une devise différente de la devise fonctionnelle du pays, le Groupe peut procéder à des couvertures à terme pour se prémunir du risque de change. Au 31 décembre 2012, les couvertures à terme mises en place concernent le réal brésilien, le dollar australien et le dollar américain, et sont comptabilisées à leur juste valeur au bilan pour un montant de 0,5 million d'euros dans le poste 'Autres passifs financiers courants' (2,0 millions d'euros au 31 décembre 2011 dans le poste 'Autres passifs financiers courants').

La ventilation des actifs et passifs opérationnels par devise de reporting est la suivante :

	31 décembre 2012			31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>			
	Actifs opérationnels*	Passifs opérationnels**	Exposition nette	Exposition nette
Euro	453,5	(592,0)	(138,5)	(82,9)
Dollar américain	164,6	(118,8)	45,8	37,9
Autres devises	612,8	(316,4)	296,4	296,6
	1.230,9	(1.027,2)	203,7	251,6

*Actifs opérationnels : clients nets, stocks nets et autres créances

**Passifs opérationnels : dettes fournisseurs, provisions courantes et autres passifs courants

Le tableau ci-dessous présente une répartition du chiffre d'affaires et des coûts opérationnels par devises au 31 décembre 2012 :

	Chiffre d'affaires		Coûts opérationnels	
<i>(en millions d'euros)</i>				
Euro	2.002,4	44,8%	1.547,1	42,8%
Dollar américain	751,6	16,8%	636,7	17,6%
Autres devises	1.712,7	38,4%	1.434,9	39,6%
	4.466,7	100,0%	3.618,7	100,0%

Comme illustré dans le tableau ci-dessus, des couvertures naturelles sont également recherchées en faisant correspondre les coûts et le chiffre d'affaires dans chacune des devises dans lesquelles le Groupe opère.

Pour les montants résiduels, le Groupe peut mettre en place des couvertures optionnelles pour limiter son risque contre la hausse ou la baisse des principales devises concernées, ces couvertures ayant une échéance inférieure à 18 mois. Le Groupe n'a pas conclu de tels contrats de couverture au cours de l'exercice 2012.

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une hausse de 10% du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises, appliquée aux chiffres 2012, entraînerait une diminution du chiffre d'affaires d'environ 224,0 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 35,7 millions d'euros; une baisse de 10% entraînerait une augmentation du chiffre d'affaires d'environ 246,4 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 39,3 millions d'euros.

Le Groupe estime que, tous les autres paramètres demeurant inchangés, une hausse de 10% du taux de change de l'euro par rapport à toutes les autres devises, appliquée aux chiffres 2011, entraînerait une diminution du chiffre d'affaires d'environ 194,9 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 30,7 millions d'euros; une baisse de 10% entraînerait une augmentation du chiffre d'affaires d'environ 214,4 millions d'euros et du résultat opérationnel d'environ 33,8 millions d'euros.

23.2.3 Risque de matières premières

Le Groupe est exposé au risque de matières premières généré par des modifications des prix des matières premières.

Pour l'exercice 2012, les achats de matières premières représentaient environ 450,0 millions d'euros.

Une augmentation de 10% du prix de l'ensemble des matières premières que le Groupe utilise aurait entraîné une augmentation théorique de ces frais d'environ 45,0 millions d'euros sur une base annuelle. Le Groupe estime que, si les circonstances le permettent, il pourrait augmenter les prix de vente de ses produits à court terme afin de compenser globalement l'effet de telles augmentations.

En complément, le Groupe peut recourir à des couvertures optionnelles spécifiques de montants et de durées limités afin de couvrir une partie de son risque lié à une évolution défavorable des cours de certaines matières premières, notamment le cuivre.

Le Groupe n'a pas conclu de tels contrats de couverture au cours de l'exercice 2012.

23.2.4 Risque de crédit

Pour le Groupe, le risque de crédit recouvre :

- le risque lié aux encours de créances avec ses clients,
- le risque de contrepartie avec les établissements financiers.

Comme indiqué à la Note 9, une part importante du chiffre d'affaires est réalisée auprès de deux grands distributeurs. Les autres ventes sont essentiellement réalisées auprès de distributeurs de matériel électrique, mais elles sont diversifiées par le nombre des clients et la dispersion géographique. Le Groupe effectue un suivi très actif de ses créances clients : des plafonds de crédit revus régulièrement sont fixés pour tous les clients, le recouvrement des créances fait l'objet d'un suivi rigoureux avec des relances systématiques en cas de dépassement d'échéances et avec une revue régulière de la situation avec la Direction Financière du Groupe. Lorsque la situation le justifie, le Groupe a la possibilité d'avoir recours soit à l'assurance crédit, soit au factoring.

Les instruments financiers susceptibles de se traduire par un risque de contrepartie sont principalement les disponibilités, les dépôts bancaires, les placements à court terme ainsi que les instruments de couverture mis en place par le Groupe. Ces actifs sont placés auprès d'établissements financiers ou d'entreprises de premier plan avec pour objectif de fragmenter l'exposition à ces contreparties. Ces stratégies sont décidées et suivies par la Direction Financière du Groupe, qui assure un suivi quotidien des notations et taux de "Credit Default Swap" (contrat d'échange sur risques de crédit) de ces contreparties.

23.2.5 Risque de liquidité

Le Groupe considère que l'élément essentiel de la gestion du risque de liquidité concerne l'accès à des sources de financement diversifiées en origine et en maturité. Cet élément constitue la base de la politique de financement mise en œuvre par le Groupe.

Ainsi, la dette financière nette qui s'élève à 1.082,5 millions d'euros au 31 décembre 2012, est totalement financée par des lignes de financement arrivant à échéance au plus tôt en 2013 et au plus tard en 2025, La maturité moyenne de la dette brute est de 8 ans.

Par ailleurs, l'agence Standard & Poor's a relevé en février 2012 la notation de Legrand à A- avec perspective stable, illustrant ainsi la solidité du modèle économique du Groupe et de son bilan.

Agence de notation	Dette à long terme	Perspective
S&P	A-	Stable

Note 24 - Informations relatives aux parties liées

24.1 Avantages court terme

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux	0,0	0,0
Montant total des rémunérations versées *	1,8	2,7

* Rémunérations versées au cours de l'exercice de référence aux membres de la Direction générale ainsi qu'aux administrateurs qui assument des responsabilités opérationnelles au sein du Groupe.

La rémunération versée comprend la rémunération fixe et l'ensemble de la rémunération variable au titre des réalisations de l'exercice précédent et versée en début d'année.

Les fonctions de Vice Président Directeur Général Délégué de Monsieur Olivier Bazil ont pris fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 26 mai 2011. Monsieur Olivier Bazil a fait valoir ses droits à retraite en tant que salarié à compter du 31 mai 2011. Il conserve par ailleurs son mandat d'administrateur, et est membre du Comité Stratégique.

24.2 Rémunérations et avantages dus à raison de la cessation des fonctions de mandataire social du Groupe

Dirigeant mandataire social	Contrat de travail (1)		Régime de retraite supplémentaire (2)		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence (3)	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	Gilles Schnepf Président Directeur général Début de mandat : 22/05/2008 Fin de mandat : 31/12/2013		x	x			x	x

(1) Conformément au Code de gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration du 4 mars 2009 a pris acte de la résiliation, à compter du même jour, du contrat de travail conclu entre Monsieur Gilles Schnepf et la Société et ce, sans contrepartie.

(2) En 2001, le Groupe Legrand a conclu avec une société d'assurance un accord en vue de la fourniture de prestations de pension, retraite ou autres prestations similaires aux membres du Comité de Direction du Groupe bénéficiant du régime de retraite des salariés français. Au 31 décembre 2012, les obligations du Groupe au titre de cet accord s'élevaient à environ 11,9 millions d'euros, dont environ 0,4 million d'euros d'actifs nets, le solde de 11,5 millions d'euros faisant l'objet d'une provision dans les comptes. Par ailleurs, les charges sociales appliquées sur le capital constitutif des rentes selon le niveau de retraite font l'objet d'une provision de 6,0 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, le Comité de Direction se compose de neuf membres, dont un mandataire social.

Cette retraite complémentaire est calculée de manière à permettre aux bénéficiaires de recevoir une pension de retraite, entendue comme la somme de cette retraite complémentaire et de toutes autres sommes perçues au titre de la retraite, d'un montant égal à 50% de la moyenne des deux rémunérations annuelles les plus élevées perçues par l'intéressé au cours des trois dernières années pendant lesquelles il a travaillé au sein du Groupe. Afin de bénéficier de cette retraite complémentaire, l'intéressé doit avoir atteint l'âge de la retraite légale et avoir été employé par le Groupe pendant au moins dix ans. En cas de décès du bénéficiaire, le Groupe paiera au conjoint survivant 60% de cette retraite complémentaire.

Les droits potentiels du dirigeant mandataire social au moment de son départ représenteraient environ 1% de la rémunération (fixe et variable) par année de présence au sein du Groupe.

⁽³⁾ Monsieur Gilles Schnepf, au titre de son mandat social, est soumis à une obligation de non-concurrence d'une durée de deux ans à la seule initiative du Groupe. En contrepartie de cette obligation, si le Groupe décidait de la mettre en œuvre, Monsieur Gilles Schnepf percevrait une indemnité mensuelle égale à 50% de la moyenne mensuelle de sa rémunération fixe et variable perçue au cours des douze derniers mois de présence dans le Groupe.

24.3 Indemnités de fin de contrat de travail

A l'exception des éléments dus lors du départ en retraite et de l'engagement de non-concurrence mentionnés ci-dessus, Monsieur Gilles Schnepf, mandataire social, ne bénéficie d'aucun engagement correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de sa fonction, ou postérieurement à celle-ci.

24.4 Paiements en action

Dans le cadre des plans d'actions de performance 2012, le mandataire social a bénéficié d'une attribution de 30.710 actions de performance.

Dans le cadre des plans d'actions de performance 2011, les mandataires sociaux ont bénéficié d'une attribution de 127.888 actions de performance.

24.5 Rémunérations allouées aux membres du Comité de Direction (hors mandataires sociaux)

	31 décembre 2012	31 décembre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Montant total des rémunérations versées	3,4	2,5

La variation de ce poste est due essentiellement à l'évolution du nombre de personnes composant le Comité de Direction.

Note 25 - Informations par segments géographiques (Note 2.17)

L'information sectorielle présentée ci-après est identique à celle utilisée par le management du Groupe pour les prises de décision concernant l'affectation des ressources au secteur et pour l'évaluation de sa performance. Elle est issue du système de reporting consolidé du Groupe.

Période close le 31 décembre 2012 <i>(en millions d'euros)</i>	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
Chiffre d'affaires à tiers	1.073,7	576,5	808,2	750,3	1.258,0		4.466,7
Coût des ventes	(396,9)	(221,2)	(472,5)	(365,3)	(701,9)		(2.157,8)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(415,2)	(172,8)	(204,8)	(269,9)	(331,4)		(1.394,1)
Autres produits (charges) opérationnels	(13,6)	(3,3)	(22,5)	(3,6)	(23,8)		(66,8)
Résultat opérationnel	248,0	179,2	108,4	111,5	200,9		848,0
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions*	(4,7)	2,9	(2,6)	(10,7)	(11,3)		(26,4)
- dont perte de valeur du goodwill							0,0
Résultat opérationnel ajusté	252,7	176,3	111,0	122,2	212,2		874,4
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(32,8)	(23,8)	(15,7)	(9,5)	(22,6)		(104,4)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(4,0)	(3,9)	(1,0)	(1,8)	(1,5)		(12,2)
- dont amortissement des frais de développement	(14,7)	(7,4)	0,0	(1,0)	(1,1)		(24,2)
- dont charges liées aux restructurations	(12,0)	(1,5)	(3,7)	(0,4)	(7,9)		(25,5)
Gains (pertes) de change						(11,7)	(11,7)
Produits (charges) financiers						(81,7)	(81,7)
Impôt sur les bénéfices						(247,6)	(247,6)
Minoritaires et équivalences						1,4	1,4
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						739,2	739,2
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						8,4	8,4
Investissements	(20,9)	(16,7)	(16,1)	(10,7)	(28,1)		(92,5)
Frais de développement capitalisés	(20,3)	(6,6)	(0,2)	(0,5)	(0,5)		(28,1)
Cash flow libre**						627,0	627,0
Actif sectoriel***	229,1	128,8	262,1	163,8	447,1		1.230,9
Passif sectoriel***	363,4	165,7	123,8	118,5	255,8		1.027,2

* Amortissements d'actifs incorporels réévalués dans le cadre d'allocation du prix d'acquisition et frais et produits liés à ces acquisitions.

** Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

*** L'actif et le passif sectoriel sont définis comme la somme des actifs et passifs opérationnels courants hors impôts.

Période close le 31 décembre 2011 <i>(en millions d'euros)</i>	Segments géographiques				Reste du monde	Eléments analysés globalement	Total
	France	Europe Italie	Autres	USA / Canada			
Chiffre d'affaires à tiers	1.110,0	661,7	784,9	628,0	1.065,5		4.250,1
Coût des ventes	(397,3)	(262,9)	(466,8)	(306,5)	(594,5)		(2.028,0)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(445,2)	(187,4)	(197,5)	(225,4)	(283,5)		(1.339,0)
Autres produits (charges) opérationnels	(18,8)	2,4	(26,3)	(1,2)	(26,9)		(70,8)
Résultat opérationnel	248,7	213,8	94,3	94,9	160,6		812,3
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions*	(12,4)	(3,1)	5,7	(10,1)	(8,6)		(28,5)
- dont perte de valeur du goodwill			(11,0)		(4,9)		(15,9)
Résultat opérationnel ajusté	261,1	216,9	99,6	105,0	174,1		856,7
- dont amortissement des immobilisations corporelles	(40,0)	(24,2)	(14,1)	(9,2)	(22,6)		(110,1)
- dont amortissement des immobilisations incorporelles	(3,6)	(4,0)	(0,9)	(1,2)	(1,0)		(10,7)
- dont amortissement des frais de développement	(18,3)	(6,6)	0,0	(5,2)	(0,2)		(30,3)
- dont charges liées aux restructurations	(8,0)	0,1	(9,9)	0,9	(1,7)		(18,6)
Gains (pertes) de change						10,6	10,6
Produits (charges) financiers						(82,2)	(82,2)
Impôt sur les bénéfices						(261,4)	(261,4)
Minoritaires et équivalences						0,7	0,7
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						646,2	646,2
Produit résultant de la vente d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières						13,5	13,5
Investissements	(28,1)	(23,8)	(12,1)	(7,1)	(36,0)		(107,1)
Frais de développement capitalisés	(19,8)	(6,6)	(0,1)	(2,1)	(1,3)		(29,9)
Cash flow libre**						522,7	522,7
Actif sectoriel***	284,5	154,0	280,6	147,9	410,8		1.277,8
Passif sectoriel***	369,5	176,7	118,0	110,0	252,0		1.026,2

* Amortissements d'actifs incorporels réévalués dans le cadre d'allocation du prix d'acquisition et frais et produits liés à ces acquisitions.

** Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie issus des opérations courantes et du produit résultant de la vente d'immobilisations, diminuée du total des investissements et des frais de développement capitalisés.

*** L'actif et le passif sectoriel sont définis comme la somme des actifs et passifs opérationnels courants hors impôts.

Note 26 - Informations trimestrielles – non auditées

26.1 Chiffre d'affaires trimestriel par zone d'origine (origine de facturation)

	1er trimestre 2012	1er trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France	280,2	284,2
Italie	160,6	187,6
Reste de l'Europe	189,4	187,1
USA / Canada	172,5	139,3
Reste du monde	283,5	238,2
Total	1.086,2	1.036,4

	2ème trimestre 2012	2ème trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France	285,3	299,0
Italie	156,2	180,6
Reste de l'Europe	204,9	194,6
USA / Canada	189,9	144,9
Reste du monde	301,2	252,3
Total	1.137,5	1.071,4

	3ème trimestre 2012	3ème trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France	243,4	250,6
Italie	130,6	148,6
Reste de l'Europe	202,1	201,0
USA / Canada	203,2	180,7
Reste du monde	331,8	259,6
Total	1.111,1	1.040,5

	4ème trimestre 2012	4ème trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
France	264,8	276,2
Italie	129,1	144,9
Reste de l'Europe	211,8	202,2
USA / Canada	184,7	163,1
Reste du monde	341,5	315,4
Total	1.131,9	1.101,8

26.2 Comptes de résultat trimestriels

	1er trimestre 2012	1er trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires	1.086,2	1.036,4
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(509,3)	(474,7)
Frais administratifs et commerciaux	(302,8)	(286,9)
Frais de recherche et développement	(49,6)	(50,9)
Autres produits (charges) opérationnels	(8,6)	(14,1)
Résultat opérationnel	215,9	209,8
Charges financières	(25,0)	(21,3)
Produits financiers	4,7	3,4
Gains (pertes) de change	(5,1)	6,0
Charges financières nettes	(25,4)	(11,9)
Résultat avant impôts	190,5	197,9
Impôts sur les résultats	(66,5)	(70,2)
Résultat net de l'exercice	124,0	127,7
Résultat net revenant à :		
-Legrand	123,3	127,5
-Intérêts minoritaires	0,7	0,2

	2ème trimestre 2012	2ème trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires	1.137,5	1.071,4
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(542,0)	(506,3)
Frais administratifs et commerciaux	(302,3)	(283,8)
Frais de recherche et développement	(46,2)	(48,6)
Autres produits (charges) opérationnels	(18,6)	(17,0)
Résultat opérationnel	228,4	215,7
Charges financières	(26,0)	(25,2)
Produits financiers	5,8	8,7
Gains (pertes) de change	(5,5)	4,7
Charges financières nettes	(25,7)	(11,8)
Résultat avant impôts	202,7	203,9
Impôts sur les résultats	(57,3)	(64,8)
Résultat net de l'exercice	145,4	139,1
Résultat net revenant à :		
-Legrand	145,4	138,9
-Intérêts minoritaires	0,0	0,2

	3ème trimestre 2012	3ème trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires	1.111,1	1.040,5
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(546,1)	(499,5)
Frais administratifs et commerciaux	(291,6)	(272,6)
Frais de recherche et développement	(49,8)	(48,7)
Autres produits (charges) opérationnels	(12,9)	(13,2)
Résultat opérationnel	210,7	206,5
Charges financières	(25,6)	(24,3)
Produits financiers	4,4	(0,7)
Gains (pertes) de change	(1,6)	6,5
Charges financières nettes	(22,8)	(18,5)
Résultat avant impôts	187,9	188,0
Impôts sur les résultats	(65,8)	(65,3)
Résultat net de l'exercice	122,1	122,7
Résultat net revenant à :		
-Legrand	121,7	122,5
-Intérêts minoritaires	0,4	0,2

	4ème trimestre 2012	4ème trimestre 2011
	<i>(en millions d'euros)</i>	
Chiffre d'affaires	1.131,9	1.101,8
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(560,4)	(547,5)
Frais administratifs et commerciaux	(300,4)	(294,1)
Frais de recherche et développement	(51,4)	(53,4)
Autres produits (charges) opérationnels	(26,7)	(26,5)
Résultat opérationnel	193,0	180,3
Charges financières	(25,9)	(26,4)
Produits financiers	5,9	3,6
Gains (pertes) de change	0,5	(6,6)
Charges financières nettes	(19,5)	(29,4)
Résultat avant impôts	173,5	150,9
Impôts sur les résultats	(58,0)	(61,1)
Résultat net de l'exercice	115,5	89,8
Résultat net revenant à :		
-Legrand	115,2	89,7
-Intérêts minoritaires	0,3	0,1

Note 27 – Liste des sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et de 157 filiales qu'elle contrôle. Le Groupe consolide l'ensemble de ses filiales selon la méthode de l'intégration globale.

La liste suivante indique les principales filiales opérationnelles de Legrand intégrées globalement au 31 décembre 2012:

Filiales françaises

Groupe Arnould
 Legrand France
 Legrand SNC

Filiales étrangères

Bticino	Italie
Bticino Chile Ltda	Chili
Bticino de Mexico SA de CV	Mexique
Cablofil Inc	Etats-Unis
Electrical Industries SAE	Egypte
GL Eletro-Eletronicos Ltda	Brésil
HDL Da Amazonia Industria Eletronica Ltda	Brésil
Inform Elektronik	Turquie
Kontaktör	Russie
Legrand	Russie
Legrand Colombia	Colombie
Legrand Electric	Royaume-Uni
Legrand Electrical	Chine
Legrand Elektrik	Turquie
Legrand Electrique	Belgique
Legrand España	Espagne
Legrand Group Pty Ltd	Australie
Legrand Netherlands	Pays Bas
Legrand Polska	Pologne
Legrand Zrt	Hongrie
Middle Atlantic Products Inc	Etats-Unis
Novateur Electrical and Digital Systems (NEDS)	Inde
Ortronics Inc.	Etats-Unis
Pass & Seymour Inc.	Etats-Unis
Rocom	Hong Kong
Shidean	Chine
SMS Tecnologia Eletrônica Ltda	Brésil
TCL International Electrical	Chine
TCL Wuxi	Chine
WattStopper	Etats-Unis
Wiremold Company	Etats-Unis

Au 31 décembre 2012, les filiales sont toutes contrôlées à 100% par Legrand à l'exception des sociétés suivantes : Alborz Electrical Industries Ltd, Kontaktör, Legrand Polska, Shidean détenues à plus de 96%, Megapower détenue à 80%.

Note 28 - Evénements postérieurs à la clôture

Le Groupe a finalisé en janvier 2013 l'acquisition de Daneva, suite à l'approbation des autorités compétentes.

En février 2013, le Groupe a annoncé le rachat de Seico, leader du cheminement de câbles métallique industriel en Arabie Saoudite. Avec trois sites de production en Arabie Saoudite, Seico a réalisé en 2012 un chiffre d'affaires d'environ 23,0 millions d'euros.



www.legrand.com

SIÈGE SOCIAL

128, avenue de Lattre de Tassigny
87045 Limoges Cedex – France
+33 (0) 5 55 06 87 87